

# Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

## d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Jeudi 30 décembre 2021 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5427 - 18<sup>e</sup> année

À l'occasion du Nouvel An 2022, Le Courrier d'Algérie souhaite une bonne année à tous les Algériens et annonce, à ses fidèles lecteurs et annonceurs, qu'il ne paraîtra pas samedi.

RÉALISATION EN VUE D'UN PROJET DE ROUTE RELIANT TINDOUF À ZOUÉRATE SUR UNE LONGUEUR DE 775 KM

## Passerelle établie entre l'Algérie et la Mauritanie



Au-delà de confirmer et de consolider davantage leurs relations de bon voisinage, les deux pays passent, aussitôt que prévu, au concret. Pour preuve, l'Algérie va réaliser un projet historique consistant en une route de 775 km devant relier Tindouf à Zouérate au Nord de la Mauritanie. De bon augure pour l'avenir des relations entre l'Algérie et la Mauritanie tant cette nouvelle passerelle permettra, une fois réalisée, un échange soutenu pour les opérateurs des deux pays.

LIRE EN PAGE 2

Le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a quitté hier Alger pour se rendre à Oran, dans le cadre de sa visite d'État en Algérie. Le Président mauritanien a été salué à son départ de l'aéroport international Houari-Boumediene par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Ph : APS

RÉTROSPECTIVE 2021 ET PERSPECTIVES (2<sup>E</sup> PARTIE ET FIN)

## Faits marquants de l'année

### NATIONAL :

- ▶ Tebboune au four et au moulin
- ▶ Place aux défis économiques et sociaux
- ▶ L'Éducation nationale dans tous ses états
- ▶ La guerre sanitaire n'est pas terminée

### INTERNATIONAL :

- ▶ Chronologie d'une rupture provoquée par Rabat
- ▶ Fini le tutorat de l'ancienne puissance coloniale
- ▶ Sahara occidental : la lutte se poursuit contre les forces d'occupation

LIRE EN PAGES 3, 4 & 5

# RÉALISATION EN VUE D'UN PROJET DE ROUTE RELIANT TINDOUF À ZOUÉRATE SUR UNE LONGUEUR DE 775 KM

## Passerelle établie entre l'Algérie et la Mauritanie

*Au-delà de confirmer et de consolider davantage leurs relations de bon voisinage, les deux pays passent aussitôt que prévu au concret. Pour preuve, l'Algérie va réaliser un projet historique consistant en une route de 775 km devant relier Tindouf à Zouérate, nord de la Mauritanie. De bon augure pour l'avenir des relations entre l'Algérie et la Mauritanie tant cette nouvelle passerelle permettra, une fois réalisée, un échange soutenu pour les opérateurs des deux pays.*



Ph: DR

Le projet de réalisation d'une route reliant Tindouf (Algérie) à Zouérate (Mauritanie), sur une longueur de 775 km, sera réalisé par des entreprises algériennes, permettant à l'Algérie d'édifier, pour la première fois depuis l'indépendance, un ouvrage d'une telle envergure en dehors de ses frontières.

L'accord de la réalisation de ce projet transfrontalier a été signé en marge de la visite d'Etat du Président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazaouani, en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La visite a été couronnée par la signature de plusieurs accords, dans différents domaines de coopération entre les deux pays, dont celui de la réalisation d'une route reliant Tindouf à Zouérate qui demeure "le plus important" accord signé entre les deux gouvernements à cette occasion.

Ce mémorandum d'entente a été signé, mardi dernier au siège du ministère des Travaux publics par le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri, représen-

tant du Gouvernement algérien, et le ministre mauritanien de l'Équipement et des Transports, Mohamedou Ahmedou M'haimid.

Étalée sur une longueur de 775 Km, sur le territoire mauritanien dans sa quasi-totalité, cette route permettra à l'Algérie de réaliser, pour la première depuis l'indépendance, un projet d'une telle envergure, dans le domaine des transports et des travaux publics, en dehors de ses frontières, à l'image des grandes sociétés chinoises ou encore turques, reconnues dans ce domaine.

Il s'agit, en effet, d'une dizaine d'entreprises algériennes qui vont réaliser cette route, qui va transformer toute cette région et les régions limitrophes, entre autres, Cosider TP, EVSM, SNTP, EPTRC, ETR Ouargla, EPTP Alger, SERA Oran.

Le bureau d'études qui assurera le suivi de ce projet est également algérien, à savoir, SAEPI. Le laboratoire des travaux publics du centre (LTPC), ainsi que le laboratoire de l'habitat et de la construction (LNHC), seront également engagés dans ce projet, tandis que l'organisme de contrôle des travaux publics (CTTP) est algérien. Une fois achevée, cette impor-

tante route sera exploitée par l'Algérie sous forme de concession de 10 ans avec une reconduction tacite.

Le contrat de réalisation de cette infrastructure de base, qui a toujours constitué "un rêve" pour les habitants de ces régions, prendra effet dès l'achèvement des travaux.

Les nombreux relais sur cette route, quant à eux, seront également réalisés et exploités par la société nationale NAF-TAL. À rappeler qu'à l'issue de la signature de l'accord de réalisation de ce projet, Nasri s'est félicité de ce mémorandum qui vient marquer "une étape historique dans les relations algéro-mauritaniennes", selon lui.

Pour sa part, le ministre mauritanien, a estimé que cet accord est "un moment historique", affirmant que "la route, qui ouvrira des axes routiers internationaux importants, devra permettre aux opérateurs algériens une ouverture économique sur les marchés africains en passant par la Mauritanie qui permettra, à son tour, de renforcer la coopération économique entre les opérateurs des deux pays".

F. G./APS

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

## L'Algérie première du classement

L'Algérie a été classée par le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, première en Afrique en matière de sécurité alimentaire. Dans sa dernière cartographie de la pauvreté, publiée récemment sur son site web, le PAM a classé l'Algérie dans la catégorie des pays dont le taux de personnes sous-alimentées est inférieur à

2,5% de la population totale, durant la période 2018-2020. Elle est le seul pays en Afrique à ne pas dépasser ce seuil. Ainsi, l'Algérie est répertoriée dans la même catégorie que la majorité des pays européens, des États-Unis, du Canada, de la Chine, de la Russie, du Brésil et de l'Australie, entre autres. En Afrique, le Maroc est classé dans la deuxième catégorie qui

regroupe les pays dont le taux de la population touchée par la sous-alimentation varie entre 2,5 et 4,9%. La carte du PAM, montre, en outre, que 4,1 millions de Marocains ne mangent pas à leur faim. Elle indique, également, que plus de 15% des enfants Marocains de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, alors que 2,6% d'enfants de cette

même tranche d'âge sont sujets à une malnutrition aigüe. Par ailleurs, parmi les pays les plus impactés par le phénomène de la sous-alimentation, le PAM dénombre la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, et Madagascar avec un pourcentage supérieur à 35% de leur population. Le PAM a souligné dans son étude que plus de 811 millions de personnes sont touchées par la sous-alimentation, soit 1 sur 10 de la population mondiale. En 2015, la communauté mondiale a adopté les 17 Objectifs mondiaux de développement durable (ODD), dont l'objectif numéro 2 est d'arriver à la «Faim Zéro» en éradiquant la faim, assurant la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable, d'ici à 2030.

APS

Ania Nch.

### POINT COVID-19

## 382 nouveaux cas, 204 guérisons et 9 décès

Trois cent quatre-vingt-deux (382) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 204 guérisons et 9 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 217 647, celui des décès à 6 263 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 149 617 cas. Par ailleurs, 28 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 19 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 12 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

### MOBILIS VA PRENDRE EN CHARGE LE DÉPLACEMENT DE 661 SUPPORTEURS AU CAMEROUN

## Beau cadeau de fin d'année pour les fans des Verts

Comme nous l'avions rapporté dans l'édition du 27 décembre, Mobilis a confirmé, hier, la prise en charge des supporters de l'Équipe nationale de football dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations, qui aura lieu du 9 janvier au 6 février 2022 au Cameroun. Le nombre des fans concernés par cette opération est de 661. « Parallèlement à la participation de l'équipe nationale de football à la 33e CAN-2021 prévue au Cameroun, l'opérateur "Mobilis", partenaire officiel de la FAF et de la sélection nationale annonce la prise en charge du transport de 661 supporters au Cameroun pour encourager les guerriers du désert », indique un communiqué repris par l'APS. « Les noms des supporters gagnants seront connus lors d'un tirage au sort organisé par le ministère de la Santé au niveau des établissements hospitaliers, à travers l'ensemble du territoire national, en coordination avec "Mobilis" et en présence d'un huissier de justice ».

« La participation est ouverte à tous les citoyens vaccinés contre Covid-19 âgés de 18 ans », souligne le document, précisant que « pour permettre aux supporters d'encourager l'équipe nationale, le ministère de la Santé a décidé de lancer une large campagne de vaccination qui a débuté le 26 décembre 2021 ». Il ne s'agit pas de la première initiative de "Mobilis" qui a déjà organisé des voyages en faveur des supporters de la sélection nationale lors de la participation des Verts lors de la CAN 2019 et lors de la Coupe du monde 2014 au Brésil, ce qui confirme à nouveau que l'opérateur demeure le premier partenaire du sport en Algérie, fidèle à ses principes de soutien aux sélections nationales lors des compétitions et dans les fora internationaux.

R. S.

### COUR D'ALGER

## Le procès en appel de Houda Feraoun reporté au 19 janvier

La Cour d'Alger a reporté, hier, le procès en appel de l'ancienne ministre, Imane Houda Feraoun, au 19 janvier prochain. Le report intervient suite à la contamination de l'avocat de l'ancienne ministre au Covid-19. Pour rappel, l'ancienne ministre Feraoun et plusieurs cadres sont poursuivis pour dilapidation de deniers publics, octroi d'indus privilégiés et abus de fonction. Le tribunal de Sidi M'hamed a condamné l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Feraoun, à 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 DA.

RETROSPECTIVE 2021  
ET PERSPECTIVES

ALGÉRIE-MAROC

# Chronologie d'une rupture provoquée par le bellicisme de Rabat

Le 24 août 2021, Ramtane Lamamra, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, annonçait la rupture des relations diplomatiques avec le Maroc. Cette décision des autorités est venue en réponse au comportement inamical, hostile et belliqueux du voisin de l'Ouest qui avait multiplié des déclarations de provocation et des actes de déstabilisation de l'Algérie.

Dans son discours, Ramtane Lamamra avait notamment indiqué, « il est historiquement et objectivement établi que le Royaume du Maroc n'a jamais cessé de mener des actions hostiles, inamicales et malveillantes à l'encontre de notre pays et ce, depuis l'indépendance de l'Algérie. Cette animosité, dont le caractère systématique, méthodique et prémédité est documenté, avait débuté avec la guerre d'agression ouverte de 1963, guerre fratricide déclenchée par les forces armées royales marocaines contre l'Algérie qui venait de reconquérir son indépendance nationale. Cette guerre dans laquelle le Royaume du Maroc avait engagé des armements et des équipements lourds particulièrement meurtriers a coûté à l'Algérie 850 valeureux martyrs qui ont donné leurs vies pour la préservation de l'intégrité territoriale de la patrie dont ils avaient contribué à la libération ». Les actes hostiles du Maroc, se sont surtout multipliés depuis de 20 décembre 2020 après la signature des accords Abraham de normalisation des relations diplomatiques du royaume avec Israël.

Le Makhzen, qui avait déroulé le tapis rouge devant une délégation de hauts responsables de l'entité sioniste venue acter la normalisation, n'avait pas bronché quand, au mois de juillet 2021, son représentant au Nations unies, Omar Hillal, avait distribué, aux délégations de pays membres, une note officielle dans laquelle le Maroc apportait son soutien à l'organisation terroriste le MAK et appelé à l'indépendance de la Kabylie. Les demandes de clarification de l'Algérie, à propos des déclarations hostiles du diplomate marocain n'ont pas suscité de réaction du gouvernement marocain, ce qui a conduit Alger à prendre la décision, le 21 juillet 2021, de rappeler son ambassa-



deur à Rabat. Quelques jours plus tard, le 23 juillet 2021, Alger décide l'ouverture d'une enquête après l'éclatement de l'affaire d'espionnage Pegasus dans laquelle sont mêlés les services secrets marocains qui avaient placé sous écoute près de 6000 lignes de téléphone de responsables algériens.

## INCENDIES DE FORÊT, L'AGRESSION DE TROP

Au mois d'août 2021, une grande partie des forêts du Nord du pays, notamment la Kabylie, sont la cible d'incendies criminels. La piste criminelle est établie au terme de l'enquête diligentée par les services de sécurité qui a conclu à l'implication du Makhzen et ses relais en Algérie. Ces incendies, qui ont coûté la vie à des dizaines de citoyens, parmi lesquels le militant écologiste Djamel Bensmail, visaient à provoquer les conditions d'une insurrection et de créer le chaos dans le pays. Cet acte belliqueux de trop a poussé l'Algérie, qui avait rompu ses relations diplomatiques avec le royaume, à fermer, le 23 septembre son espace aérien aux avions aussi bien civils que militaires marocains. Le 31 octobre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, donne l'ordre à Sonatrach de ne pas reconduire l'accord du gazoduc GME qui alimente l'Espagne en gaz à travers le Maroc. Cette décision qui va impacter l'économie marocaine n'a pas suscité de réaction du palais royal qui s'est muré dans le silence.

Et au lieu de tenter de prendre des initiatives d'apaisement à l'égard de l'Algérie, le Maroc persiste dans son hostilité. Pire encore, il transgresse toutes les traditions de bon voisinage pour tolérer (si ce n'est pas

encourager ndr), les déclarations menaçantes, à l'égard de l'Algérie de Benny Gantz, le ministre israélien de la guerre. Ce dernier n'a pas hésité, le 25 novembre, en marge de la signature d'un accord de coopération militaire avec le Maroc, à menacer directement l'Algérie sans qu'il ne soit appelé à l'ordre par ses hôtes du palais royal et du Makhzen. Le 1er novembre, le Maroc franchit le rubicond et tue trois civils algériens dans la zone internationale des frontières entre le Sahara occidental et la Mauritanie. Le communiqué officiel des autorités algériennes indique qu'un bombardement avec des moyens sophistiqués, un drone, a ciblé des camions conduits par des ressortissants algériens stationnés dans cette zone. Et à ce jour, ni le gouvernement marocain, ni le palais royal n'ont émis le moindre signe de compassion à leur égard, ni le moindre regret, ce qui laisse supposer qu'ils ont été confondus par les conclusions de l'enquête et que l'implication de leur armée est largement établie. Et il faut rappeler dans ce cadre que le Maroc n'a jamais cessé ses actes et déclarations inamicaux à l'égard de l'Algérie. Pour s'en convaincre, on rappellera dans ce cadre, la vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrant le consul général du Maroc à Oran, Boutaher Aherdane, qualifiant, le 20 novembre 2020, l'Algérie de pays ennemi en s'adressant à des ressortissants de son pays, bloqués à Oran par les restrictions imposées par son pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie. C'est dire que le voisin de l'Ouest n'a jamais été sincère dans ses rapports avec notre pays.

Slimane B.

## CRISE ALGÉRIE – FRANCE « La France doit oublier que l'Algérie a été une colonie française »

Le premier indice de la dégradation des relations entre l'Algérie et la France remonte à avril dernier lorsque le Premier ministre Jean Castex, qui devait effectuer une visite à Alger dans le cadre de la réunion du Comité intergouvernemental de haut niveau franco-algérien (CIHN), avait fait faux bond. Quant au dernier indice en date, il s'agit des propos provocateurs du président Macron lui-même, qui, dans une rencontre à l'Élysée avec des descendants de Harkis et autres adeptes de « l'Algérie française », s'en était pris violemment au « système politico-militaire » algérien « fatigué » et a posé des doutes sur l'existence de la Nation algérienne avant la colonisation française. Depuis lors, les relations diplomatiques ont jamais atteint un tel niveau de dégradation. L'Algérie, réagissant illico presto à ces provocations par le biais de la présidence de la République, a dénoncé fermement une atteinte à la souveraineté nationale que de remettre, notamment, en cause l'existence de la Nation algérienne avant la période coloniale. Du coup, Alger a rappelé son ambassadeur à Paris pour consultation. Depuis lors, l'Élysée a tenté en vain de rectifier le tir à travers des déclarations présidentielles ou du gouvernement appelant à l'apaisement alors que ce sont leur plus hautes autorités qui ont été à l'origine de la crise. Pour l'Algérie, ce ne sont là que des conséquences d'une provocation qui remonte au printemps 2021, lorsque déjà l'ambassadeur français à Alger, François Gouyette, multipliait les actions d'ingérence dans les affaires internes à l'Algérie. Pour preuve, ses audiences accordées à des politiques connues pour la défense acharnée d'un processus de transition douteux qui aurait mené l'Algérie dans l'inconnu. Au même moment, des campagnes médiatiques hostiles à l'Algérie sont menées tambour battant par des chaînes de Télévision publiques, pour ne citer que France 24, qui a, du coup, perdu son accréditation en Algérie, en juin dernier. Même la dernière visite du MAE Le Drian, à Alger, n'aurait rien changé aux relations algéro-françaises qui demeurent au point mort. Novembre dernier, lors d'une rencontre médiatique avec la presse nationale, le Président Tebboune emploie un ton ferme envers la France officielle: « La France doit oublier que l'Algérie a été une colonie française », a-t-il asséné. « Le retour de l'ambassadeur d'Algérie en France est conditionné par le respect total de l'Etat algérien », a-t-il alors exigé des autorités françaises.

F. B.

SAHARA OCCIDENTAL

# Poursuite de la lutte armée contre Les forces d'occupation

La violation par le Maroc du cessez-le-feu de 1991, conclu avec le Front Polisario, opéré par les forces du Makhzen le 13 novembre 2020, a pesé lourdement sur le développement déjà dangereux dans les territoires sahraouis occupés durant toute l'année 2021. L'agression aux peuples et gouvernements sahraouis, pour mener la lutte à l'effet de se libérer des griffes de la dernière colonie en Afrique.

Depuis lors, la question sahraouie figure de plus en plus à l'ordre du jour des réunions des organisations internationales. En 2021, la diplomatie sahraouie a intensifié ses contacts et efforts pour recouvrer les droits confisqués du peuple sahraoui, dont les richesses naturelles exploitées

illégalement par la force d'occupation soutenue par des parties étrangères. L'action diplomatique s'est soldée d'ailleurs par une victoire éclatante sur le Maroc grâce, par exemple, à l'annulation par le Tribunal de l'Union européenne de deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, car signés sans le consentement du peuple sahraoui. Une décision historique du tribunal de l'UE qui reconnaît désormais le Front Polisario comme le seul représentant légitime du peuple sahraoui.

Durant 2021, un large soutien international à la question sahraouie a été exprimé à travers le monde, et lequel confirme de fait une question de décolonisation en vertu des résolutions de l'ONU. Le mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui n'a jamais été

autant intense au grand dam du Maroc qui continue à exercer sa politique de déni.

Sur le plan politique et à l'échelle internationale, la question sahraouie a connu un nouveau développement avec la nomination, octobre 2021, après plus de deux ans d'attente, de l'Italo-Suédois Staffan de Mistura, comme nouvel envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental. C'est un acquis, certes, sur le plan politique pour les Sahraouis, mais qui, toutefois, n'est pas une fin en soi. Ainsi, le successeur de l'Allemand Horst Kohler reçoit le soutien de plusieurs pays, dont l'Algérie, l'appelant à entamer des « négociations directes » entre le Maroc et le Front Polisario. Mais, dans le processus, l'Algérie a marqué des

points, en rejetant le format dit « tables rondes » jugées inefficaces. Décembre courant, le président de la RASD, Brahim Ghali, avait souligné que désormais le Maroc a deux choix : « le règlement prôné par l'ONU basé sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination, ou la solution négociée prônée par l'Union africaine en mars 2021, à savoir la relance des pourparlers directs et francs sans aucune condition préalable entre la RASD et le Maroc. »

En attendant, l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) inflige de « lourdes pertes humaines et matérielles », à l'armée du Makhzen. Chaque jour que Dieu fait, elle rend publics des communiqués portant opérations cibles exécutées contre les

forces d'occupation. Les pertes qu'a subi le Maroc, l'ennemi, en 2021, sont « incommensurables », selon le président de la RASD. Concernant, la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, le Maroc continue durant toute l'année son acharnement contre les militants des droits humains. Le cas de la militante Sultana Khaya, harcelée et agressée jour et nuit, lorsqu'encore elle subit des mois durant un traitement violent de la part des forces du Makhzen, elle et les membres de sa famille, est un cas édifiant. Pour le reste, l'occupant a poursuivi ses violations des droits humains au Sahara occidental, au vu et au su de l'organisation des Nations unies et de son Conseil de sécurité.

Farouk B.

**RETROSPECTIVE 2021  
ET PERSPECTIVES**

## DES CONSEILS DES MINISTRES ET DES ENTREVUES MÉDIATIQUES RÉGULIÈRES

# Tebboune au four et au moulin

L'année politique nationale en 2021 a été sans doute marquée par l'activité intense du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les Algériens ont dû le constater, au moins, à travers la trentaine de réunions du Conseil des ministres et les entrevues médiatiques organisées sous la direction du locataire d'El-Mouradia.

Ces activités menées sans intermittence et à fréquence régulière, s'ajoutent les réunions du Haut conseil de sécurité (HCS) -qui a siégé environ 5 à 6 fois durant cette année-, la présidence de conférences d'importance économique et sociale, des cérémonies officielles et autres rendez-vous engageant la haute autorité de l'État. Autrement, durant toute l'année, le chef de l'État avait maintenu son agenda. Exception faite à la période durant laquelle il avait été hospitalisé en Allemagne pour des soins contre la Covid-19, Tebboune a mené sa mission dans le respect des délais et des échéances. Une force majeure qui l'a amené, toutefois, à suivre de près, les



affaires du pays depuis son lieu d'hospitalisation, conscient de ce que c'est le sens de la responsabilité de diriger un pays.

Durant les réunions du Conseil des ministres, en effet, il a fait en sorte à ce que ses décisions, combien nombreuses, prises sur les volets politique, économique, social et sanitaire, soient traduites d'effet immédiat. Ce qui n'était pas, malheureusement, souvent le cas. Preuve en est, la présidence de la République, dans ses comptes rendus sur les travaux des Conseils, a maintes fois souligné implicitement la colère du chef de l'État lorsqu'il constate que l'une de ses décisions n'a pas été appliquée sur le terrain. Alors de retour en Allemagne pour des soins en janvier 2021, il avait laissé derrière lui une déclaration qui a sonné le départ de

ministres du Gouvernement Djerad. Un gouvernement où il avait relevé « du bon et du moins bon ». Depuis lors, on avait assisté à la nomination d'un nouveau Gouvernement (après les Législatives) et bien des départs de plusieurs ministres pour cause, justement, de manque de résultats.

À cet égard d'ailleurs, et tout récemment (novembre dernier) Tebboune avait chargé son chef du Cabinet, Abdelaziz Khellaf, d'une mission un peu spéciale, à savoir « évaluer les décisions émanant du Conseil des ministres déjà mises en œuvre et d'assurer le suivi de celles non encore exécutées ». C'est dire le souci de suivi rigoureux auquel il soumet les membres du Gouvernement.

Cette nouvelle parade consiste à faire remonter les informations de la base

concernant notamment ce qui bloque les décisions du Conseil.

À ce moment-là, le chef de l'État jugera la responsabilité de chaque ministre selon la mission dont il est chargé. Quelques jours plus tard, lors d'une entrevue médiatique avec les médias nationaux, Tebboune a même fait mieux en annonçant un projet de création d'une Inspection générale rattachée à la Présidence. Celle-ci aura pour mission de « contrôler le travail et les activités des responsables ». Autrement, et là encore, le suivi des décisions va au-delà de la responsabilité ministérielle pour toucher les missions d'ordre inférieur dans la gestion des affaires publiques. Le terrain, c'est peut-être là le défi qui se présente pour le chef de l'État en 2022.

Farid Guellil

## SPÉCULATION

# En finir avec le diktat

Alors que la spéculation s'est particulièrement aggravée depuis l'avènement de la pandémie du Covid-19 en 2019, l'année 2021 a connu la promulgation d'une nouvelle loi en vue de lutter contre ce phénomène qui gangrène, faut-il le souligner, l'économie nationale depuis plusieurs années. En effet, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé un intérêt spécial pour ce dossier en réaction au désarroi des citoyens face aux hausses anarchiques des prix et des pénuries inexplicables de beaucoup de produits de large consommation. Une situation qui s'est particulièrement aggravée en ces moments de crise sanitaire marquée par la propagation du virus corona, lors de laquelle on a assisté à une flambée des prix des produits nécessaires et des pénuries provoquées par les barrons de la spéculation et l'informel. Ainsi, le projet de loi portant lutte contre la spéculation illicite, soumis à l'APN a été majoritairement adopté à l'APN en octobre 2021. Le projet de loi en question constitue un cadre juridique qui sanctionne tout individu qui oserait recourir au trafic ou à la spéculation des marchandises au détriment des citoyens, à travers la lutte contre le phénomène de stockage notamment de produits de base en vue de déstabiliser le marché et augmenter les prix. Le même projet définit les mécanismes de lutte contre la spéculation visant à garantir l'équilibre du marché et la préservation de la stabilité des prix. Ce texte permet, en outre, au parquet la mise en mouvement automatique de l'action publique sur ces crimes. De même qu'il permet aux associations activant dans le domaine de la protection du consommateur ou toute autre personne ayant subi un préjudice de déposer une plainte auprès des juridictions et de se constituer partie civile dans les affaires relatives à ces crimes. Afin de permettre à la police judiciaire lors de l'enquête préliminaire de collecter les preuves, le projet de loi autorise la prorogation, à deux fois, de la durée de garde à vue sur autorisation écrite du procureur de la République compétent ainsi que la perquisition à tout moment sur autorisation écrite. En ce qui concerne les dispositions pénales de ce projet, celui-ci prévoit des peines privatives de liberté et des amendes selon une échelle graduelle logique ascendante des peines. Si le délit concerne des produits de base comme les céréales et leurs dérivés, le lait, l'huile, le sucre et les légumineuses, la peine peut aller jusqu'à 20 ans de prison assortie d'une amende de 10 millions de dinars. Cette peine pourrait être portée jusqu'à 30 ans de prison avec une amende de 20 millions de DA dans le cas où ce crime est commis dans des circonstances exceptionnelles ou en cas de propagation d'une épidémie ou d'une catastrophe. La peine pourrait être portée à la réclusion à perpétuité si le crime est commis par un groupe criminel organisé. Le projet prévoit également la confiscation du local où le délit a eu lieu ainsi que les moyens utilisés et les fonds encaissés, avec la radiation du registre du commerce, l'interdiction d'exercer d'activités commerciales, la fermeture du local avec interdiction de son exploitation pendant une année au maximum. Le projet consacre également le principe d'incrimination de la tentative de délits stipulés dans ce projet, et prévoit de réprimer l'instigateur et l'associé de la même peine infligée à l'auteur principal avec la subrogation des articles 172, 173 et 174 du Code pénal pour éviter la double incrimination. Il faut dire cependant que bien que cette nouvelle loi semble avoir été élaborée de sorte à être radicale contre les spéculateurs, mais reste à savoir si celle-ci permettra d'atteindre l'objectif escompté. Son entrée en vigueur permettra-t-elle de mettre réellement fin à ce phénomène qui lamine le pouvoir d'achat des algériens, surtout que l'Algérie est menacé par une forte explosion sociale en raison justement de la cherté de la vie que beaucoup ont du mal à surmonter. Dans tous les cas, les ménages espèrent une année 2022 plus clémente sur leurs porte-monnaies, car 2021 a été particulièrement rude, et ce, à tous les niveaux.

Ania Nch.

DIALOGUE SOCIAL, SUPPRESSION DE LA 5E ET RETOUR AUX TROIS TRIMESTRES

## L'Éducation dans tous ses états

L'année éducative entamée le mois de septembre 2021, et qui devra se poursuivre jusqu'à mai 2022 a été marquée durant le premier trimestre par plusieurs événements. Si celle-ci se déroule pour la deuxième année consécutive en pleine pandémie du Covid19, des décisions importantes y ont été prises, alors que plusieurs autres problèmes restent toujours posés ce qui a valu aux écoles de subir encore une fois les répercussions de la contestation des travailleurs. Il est bon de rappeler, à cet effet, que le ministère de l'Éducation a décidé au début de l'année scolaire en cours de revenir au rythme des trois trimestres après n'avoir programmé l'année passée que deux trimestres seulement en raison de la situation sanitaire marquée par la Covid-19. Le retour à ce rythme de travail n'a, faut-il le souligner, pas eu l'aval de tous les acteurs du secteur notamment des enseignants qui se plaignent depuis la rentrée de la forte charge de travail qui pèse sur eux. Les classes étant divisées en deux groupes de sorte à pouvoir appliquer les mesures de prévention contre le virus a fait doubler aux enseignants les horaires de travail. Une situation qui a poussé plusieurs syndicats à brandir la menace de grève au moment où d'autres ont carrément franchi le cap et observent depuis le mois de novembre des grèves cycliques et d'autres actions de contestation afin de dénoncer la situation. L'autre fait marquant de cette année scolaire est celui de la suppression définitive de l'exa-

men de cinquième. Celui-ci sera cependant remplacé par un autre examen qui n'aura pas le caractère national.

S'agissant, par ailleurs, du volet social, il faudra rappeler que le ministère de l'Éducation et sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rouvert cette année le dossier des statuts particuliers des travailleurs du secteur, à travers des rencontres de concertation qu'il a tenues avec les différents représentants des travailleurs. Les résultats de ces rencontres ne sont pas encore connus et devront se faire les semaines à venir, bien que cette démarche avant même son lancement n'ait pas suscité l'intérêt des syndicalistes. En effet, ces derniers avaient jugé que des dossiers plus prioritaires devaient être ouverts avant celui du statut particulier et ont également considéré qu'il s'agissait d'une perte de temps puisque des propositions avaient été faites en 2015 pour la révision de ce dossier mais qui n'ont pas vu leur application concrète sur le terrain. À se demander donc si l'attitude des syndicats pourrait déjà prédire de l'échec des négociations avec la tutelle autour des statuts particuliers. On le saura en tout cas peut-être après le retour des vacances d'hiver qui s'annoncent déjà mouvementées puisque les appels à la contestation se sont généralisés dans le secteur. Outre, le Cnapeste qui prévoit de poursuivre son mouvement de grève cyclique et le boycott des activités administratives durant le deuxième trimestre

prochain en raison de la non-satisfaction de ses revendications, d'autres formations syndicales ont également brandi la menace de la contestation à l'instar du CLA et de l'Unpef. S'agissant de l'Unpef, il est à souligner que sa section syndicale qui représente les régions du sud prévoit d'organiser une grève générale le 10 janvier prochain. Celle-ci réclame la mise à jour de la prime de zone et sa réactivation avec effet rétroactif depuis l'année de son gel c'est-à-dire depuis 1989. Les travailleurs de l'éducation du Sud dénoncent en outre les rythmes scolaires qui ne prennent pas en considération les spécificités de cette partie du pays, appelant à cet effet à la révision urgente de l'agenda qui fixe le début et la fin de l'année scolaire ainsi que l'agenda des examens officiels de fin de cycles, des examens trimestriels et des vacances. Le ministère de l'Éducation se retrouve donc face à plusieurs défis qui nécessitent d'être sérieusement relevés pour une bonne suite de l'année scolaire. Alors que les problèmes du secteur sont nombreux et multiples, le département de Belabed doit surtout gérer la situation sanitaire dans les établissements scolaires afin d'empêcher l'explosion des contaminations ce qui conduira à la fermeture des écoles. Il doit également trouver les bons mécanismes permettant d'absorber la colère des travailleurs, et empêcher les perturbations qui prennent en otage les élèves.

Ania Nait Chlal

RETROSPECTIVE 2021  
ET PERSPECTIVES

LE RENOUVELLEMENT DES INSTITUTIONS ÉLUES ÉTANT ACHÉVÉ

# Place aux défis économiques et sociaux

Alors que l'Algérie a parachevé son renouvellement institutionnel avec la tenue le 27 novembre des élections locales, un processus engagé, depuis l'élection présidentielle, l'adoption de la Constitution et la tenue des législatives qui ont créé la nouvelle donne avec la percée des indépendants dans la scène politique, la fin de l'argent sale via la lutte contre la corruption, le moment est venu comme l'avait annoncé le président de la République pour se pencher sur la production industrielle nationale promettant que 2022 sera une année économique par excellence.

En effet, l'année qui vient tout juste de se terminer a connu un véritable changement dans les institutions politiques de l'État, concrétisant le programme du président de la République Abdelmadjid Tebboune, rappelant qu'au 2ème semestre le pays a connu deux importantes élections, commençant par les législatives organisées en juin qui ont connu la forte participation pour la première fois des indépendants, quant aux locales, il est important de retenir que le taux

de participation, était plus élevé que les deux précédents.

Un peu plus de 35% des inscrits se sont rendus aux urnes contre à peine 23% en juin dernier. Difficile d'y voir néanmoins un affaiblissement de la dynamique de boycott qui a marqué toutes les élections organisées depuis 2019, tant les scrutins locaux n'obéissent pas à la même logique politique qui configure les consultations nationales. Aussi on a assisté à la participation d'un des principaux partis de l'opposition en Algérie, le FFS, contrairement au PT et au RCD qui ont boycotté le rendez-vous. Quant aux résultats, la victoire du FLN en juin dernier avait constitué une surprise retentissante, mais son arrivée en tête à l'occasion des Locales était attendue, tant dit que le RND a gardé son statut de « 2e parti du pouvoir », et les indépendants ont confirmé leur percée dans le sillage de la nouvelle politique de l'État qui tend à faire plus de place dans les institutions aux jeunes et à la société civile.

## LE PRODUIT NATIONAL À L'ASSAUT DU MARCHÉ AFRICAÏN

Fini avec le changement politique comme l'avait précisé Tebboune lors de la conférence nationale sur la relance industrielle, l'Algérie se projette en 2022 sur l'économie notamment par la relance industrielle et le commerce extérieur, vers l'Afrique, dont les voisins, comme la Libye, la Mauritanie et autres, en créant plus de zones de libre-échange en Afrique, afin d'assurer la sortie de la dépendance des recettes des hydrocarbures et booster l'économie nationale, ce qui n'est pas une mince affaire. De ce fait,



Ph : DR

parmi les performances de l'économie algérienne durant l'année 2021, figure l'envolée du montant des exportations hors hydrocarbures qui a avoisiné les 4,5 milliards de dollars à fin novembre, soit un niveau jamais égalé depuis l'indépendance. Quant à notre commerce extérieur, celui-ci a connu une amélioration, ou les réserves de change, hors or, ont atteint 44,724 milliards de dollars à fin septembre 2021 grâce à un fort recul du déficit de la balance commerciale, ce recul important du déficit est dû principalement à la forte hausse des exportations de biens qui sont passées de 16,240 milliards de dollars à fin septembre 2020 à 26,402 milliards de dollars à fin septembre 2021, soit +62,3 %. Ce qui affirme selon les experts que nos stratégies en la matière continueront à être orientées par la traduction des engagements pour passer d'une économie rentière et de consommation à une économie de la connaissance et de la performance. Pour cela et comme l'avait dit le président il faut se baser lors de cette prochaine année sur la mobilisation de toutes les énergies, à travers la création d'emplois, le

renforcement de la production nationale, la transformation du produit national et la création de richesse. Appelant dans ce contexte de passer de l'exportation des produits bruts à l'exportation des produits manufacturés, insistant sur l'impératif pour l'Algérie d'être une « locomotive affranchie de la dépendance ». Pour cela plusieurs mesures ont été appliquées comprenant notamment la création de couloirs verts dédiés à l'exportation, des avantages fiscaux, des facilitations administratives en plus du renforcement du rôle de la diplomatie algérienne dans la promotion des produits algériens à l'étranger. Parmi les incitations qui ont permis la dynamisation des exportations hors hydrocarbures, figure aussi le nouveau règlement de la Banque d'Algérie qui autorise les exportateurs à disposer de la totalité des recettes en devises générées par leurs activités. Concernant, l'industrie, l'Algérie compte opérer une véritable « révolution » et augmenter la contribution de l'industrie à l'économie nationale, tout en œuvrant à l'aplanissement de tous les obstacles bureaucratiques, à l'effet de rapprocher

l'administration de l'investisseur. Rappelant que cette année Tebboune a demandé la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE) qui permettrait à l'Algérie de bénéficier des exonérations douanières qu'il prévoit, de façon à conforter son économie et renforcer sa production et ses exportations.

## DES ACQUIS SOCIAUX EN VUE

Figurant parmi les grandes réformes devant se concrétiser l'année entrante (2022), dira le président de la République qui a assuré que cette réforme passera par « un débat national élargi » associant les syndicats, et que la « levée des subventions sociales concernera seulement un tiers des citoyens parmi ceux ayant des revenus très élevés ».

Précisant que cette réforme nécessite un certain niveau de numérisation et des statistiques précises, soulignant que la revalorisation des salaires à travers la baisse de l'IRG et l'augmentation du point indiciaire qui est une démarche juste ayant pour objectif d'améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, aussi parmi les mesures comportant dans la loi de finances 2022, la mise en place d'une allocation chômage proche du SNMG assurant au chômeur jusqu'à obtention d'un poste de travail. Également le relèvement du point indiciaire dans la fonction publique.

À la fin et en rappelant les engagements du président de la République nous espérons que la nouvelle année 2022 sera consacrée exclusivement à l'économie, sera beaucoup plus meilleure que l'année précédente notamment en ce qui concerne l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen.

Sarah Oubraham

COVID-19

## La guerre sanitaire n'est pas terminée

Alors que l'année 2021 touche à sa fin, l'Algérie à l'instar des autres pays du monde continue de faire face à la pandémie du Covid-19. Bien que des avancées considérables ont été réalisées en matière de lutte contre le virus, ce dernier persiste de son côté à muter et chambouler toutes les études scientifiques allant même à faire douter de l'efficacité des vaccins. L'année 2021 a été marquée notamment par une vague meurtrière de la pandémie après la propagation du variant Delta qui a frappé en juillet dernier l'Algérie faisant beaucoup de morts alors que les contaminations avaient explosé en atteignant plus de 1500 cas par jour. Cette troisième vague a été, faut-il le mentionner, la plus virulente depuis l'avènement du Covid-19 dans le pays, faisant craindre aux autorités une autre catastrophe du genre les mois à venir. Il n'est pas possible de parler de la situation sanitaire sans rappeler de cet épisode tragique où les hôpitaux étaient complètement dépassés et n'arrivaient plus à prendre en charge des patients qui suffoquaient. Une situation aggravée par la crise de l'oxygène à l'origine du décès de beaucoup de personnes. L'on rappellera aussi, ce grand élan de solidarité de la communauté algérienne installée à l'étranger qui a notamment marqué l'année 2021. En effet, la troisième vague du Covid était aussi à l'origine d'une mobili-

sation remarquable de la diaspora qui s'était organisée comme jamais pour envoyer le maximum de concentrateurs d'oxygène, de médicaments anticoagulants, des masques d'oxygène, des fortifiants et tout le nécessaire pour venir en aide aux médecins et aux malades.

## LE VACCIN SINO VAC EST PRODUIT EN ALGÉRIE

Autre fait ayant marqué la situation sanitaire en Algérie durant l'année 2021 est notamment celui de l'entrée en production du vaccin anti covid (sinovac) en Algérie la fin du mois de septembre dernier. Les pourparlers avec le partenaire chinois avaient débuté en mai 2021 sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique, l'Institut Pasteur et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et le contrat de partenariat a été conclu le 25 juillet 2021. Le 27 juillet, une délégation chinoise a visité l'Unité Saïdal de Constantine, inspecté les équipements et évalué ses performances. Le constat de ces experts a été concluant et les réserves soulevées ont concerné de légères modifications dans le processus de production et la machine de remplissage. Il a été procédé, dans ce cadre, à la mise à niveau des équipements et installations nécessaires à la production du vaccin sur la base du rapport d'expertise présenté par les spécialistes chinois, alors que le pre-

mier lot de matière première est arrivé en Algérie le 27 août 2021. Il a été programmé à cet effet que cette usine produise Un million de doses de vaccin anti Covid-19 dans le mois d'octobre, 2 millions de doses en novembre et plus de 5,3 millions de doses de Vaccin à partir de janvier 2022.

## LE TAUX DE VACCINATION EN DEÇÀ DES OBJECTIFS

Il faudra relever qu'en dépit de la disponibilité des vaccins anti-covid19 après la réception de beaucoup de quotas et l'entrée en production en Algérie du vaccin chinois Sinovac, le taux de vaccination a quant à lui du mal à avancer. L'objectif tracé par les autorités lors du lancement de cette opération fin janvier 2021, pour la vaccination de 70% de la population n'a pas été atteint à ce jour en raison de l'abstinence et de la réticence des citoyens au geste vaccinal. Les campagnes de sensibilisation et d'information organisées, dans ce sens, n'ont en effet pas servi à convaincre la majorité des Algériens à se faire vacciner. Une situation qui fait craindre aux spécialistes de la santé le pire, car au moment où un relâchement des mesures de prévention est constaté outre le refus de se faire vacciner, le virus lui continue de muter devient de plus en plus dangereux. Le taux actuel de la vaccination à l'échelle

nationale n'est que de 12.7% soit 5.55 millions de personnes complètement vaccinées.

## APRÈS LE DELTA, ALERTE AU VARIANT OMICRON

Depuis plus de deux ans, le monde persiste à faire face au Covid-19 et ses variants. Ce dernier ne cesse de muter et de développer de nouvelles souches qui ont tendance à résister plus au vaccin. Après le Delta qui a fait beaucoup de morts dans de nombreux pays, un nouveau variant a vu le jour en Afrique du sud en fin novembre. Face à cette nouvelle menace sanitaire, de nombreux pays ont d'ores et déjà durci les restrictions sanitaires : contrôles aux frontières, interdiction de voyager vers l'Afrique australe, masque obligatoire dans les transports et les magasins, il a été même recommandé de vacciner les enfants vulnérables ce qui est le cas en France.

L'Algérie n'étant pas épargnée par cette nouvelle souche enregistrée à ce jour 4 cas au total, au même moment où elle fait face à une quatrième vague de la pandémie ou les contaminations restent dominées par le variant Delta. Les spécialistes de la santé mettent en garde contre l'arrivée d'une cinquième vague vers la fin du mois de janvier et qui sera quant à elle causée par le variant Omicron.

Ania Naït Chahal

**BELMADI DANS L'EMBARRAS**

# 12 joueurs absents contre la Gambie

*Sans doute, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, ne s'attendait nullement à ce que la préparation de la CAN débute de cette manière aussi catastrophique. L'équipe algérienne trouve, en effet, de la peine pour se mettre en mode Coupe d'Afrique, malgré l'approche du rendez-vous continental duquel il ne nous sépare qu'une dizaine de jours.*

**L**es Verts sont retournés à Doha depuis lundi pour préparer une compétition majeure, à savoir la Coupe d'Afrique des nations, avec l'ambition de préserver le trophée qu'ils ont admirablement gagné au Caire, il y a un peu plus de deux ans (juillet 2019).

Et même si Belmadi a tout planifié pour que la préparation se déroule dans de meilleures conditions dans des lieux qui avaient porté bonheur aux Fennecs lors de la précédente CAN, voilà que la FIFA et la Covid-19 sont en train de lui jouer un mauvais tour. Conséquences de ces deux aléas : la sélection nationale affronte la Gambie en amical, le 1er janvier, en l'absence de pas moins de 12 joueurs par la CAN. Il s'agit des deux gardiens de but, M'bolhi et Zeghba, ainsi que les joueurs de champ : Mahrez, Benrahma, Belaili, Mandi, Tougai, Benayada, Bounedjah, Brahimi, Benlamri et Bendebka. Coup dur donc pour Belmadi qui aura à sa disposition seulement 16 joueurs, lui, qui table énormément sur cette rencontre test contre la Gambie pour poursuivre dans sa série d'invincibilité.

Mahrez et Benrahma, vont manquer à l'appel jusqu'au 4 janvier. Les deux joueurs vont rater le match face à la Gambie, mais seront présents pour la deuxième rencontre amicale de ce stage de Doha, qui verra les champions d'Afrique jouer contre le Ghana, le 5 jan-



PH : DR

vier. Par ailleurs, la FAF a dévoilé le programme officiel de l'équipe d'Algérie en Coupe d'Afrique des nations, qui se jouera avec 28 joueurs, pour la première fois.

Les Verts, versés dans le groupe E, en découdront avec la Sierra Leone, le mardi 11 janvier 2022, à partir de 14h (heure algérienne) au stade Jaboma de

Douala. Le deuxième match est celui contre la Guinée équatoriale, prévu le dimanche 16 janvier, à partir de 20h, dans le même stade, alors que lors du troisième et dernier match de la phase de poules, les Algériens affronteront la Côte d'Ivoire, le jeudi 20 janvier, à partir de 17h, dans le même stade.

Hakim S.

## Medjadel appelé en renfort

**L**e gardien de but du Paradou AC Abderrahmane Medjadel, a été appelé en renfort par le sélectionneur national Djamel Belmadi, en vue du match amical prévu samedi face à la Gambie à Doha, alors que l'attaquant Baghdad Bounedjah il a rejoint le reste du groupe hier mercredi. Medjadel (23 ans) est attendu dans les prochaines heures à Doha, pour suppléer l'absence des deux autres portiers Raïs M'bolhi (Al-Ittifaq) et Mustapha Zeghba (Damac), retenus par leurs clubs respectifs, eux qui devraient rallier le Qatar respectivement le 1er et le 2 janvier 2022. Deux gardiens seront ainsi disponibles pour le premier test amical face à la Gambie, qui sera suivi quatre jours plus tard par l'ultime match amical prévu mercredi face au Ghana.

IMPLIQUÉ DANS 11 BUTS DE WEST HAM

## Benrahma fait déjà mieux que la saison passée

**L'**international algérien, Saïd Benrahma, respire la forme avant quelques jours de la CAN à laquelle il va prendre part pour la première fois de sa carrière.

Le joueur de 26 ans semble boosté par son but lors de dimanche dernier après plusieurs mois de disette. En effet, après avoir retrouvé les chemins des filets lors de la journée précédente face à Southampton, l'ailier international algérien Saïd Benrahma vient d'inscrire un nouveau but en Premier League face cette fois face à Watford.

Watford a bien entamé la rencontre en inscrivant un but par son attaquant Denis mais cet avantage n'a pas duré longtemps puisque le milieu de terrain Soucek a réussi à égaliser. Quelques minutes après cette égalisa-



tion, West Ham a pris l'avantage pour la première durant ce premier acte grâce à Benrahma. Ce dernier a profité d'une belle passe décisive de son coéquipier en attaque Antonio pour tromper le gardien de Watford et inscrire son 5e but de la saison en championnat. C'est la deuxième fois

cette saison que le natif d'Aïn Temouchent parvient à frapper au cours de deux matchs de suite. En début d'exercice, il avait marqué contre Newcastle puis Leicester City. Il s'agit aussi de son huitième but, toutes compétitions confondues jusque-là, en plus de trois passes décisives.

Il faut dire que les statistiques de Benrahma cette saison sont largement meilleures que celles qu'il a réalisées l'exercice passé pour sa première expérience dans la Premier League.

Le joueur algérien est tout simplement impliqué dans 11 buts de son équipe (8 buts et 3 offrandes), alors que la saison précédente il était impliqué dans 8 buts (1 réalisation et 7 passes décisives). Lesquelles statistiques devraient être davantage améliorées, étant donné que l'on n'est qu'en milieu de saison.

Benrahma retrouve aussi les filets au bon moment, puisque cela intervient avant l'entame de l'aventure continentale, sachant que le joueur est attendu le 4 janvier au stage des Verts qui a débuté lundi à Doha.

H. S.

S  
T  
R  
E  
O  
R  
S

# Le CRB enchaîne, la JSS et le PAC ne lâchent pas prise...

Le leader du championnat de Ligue 1 de football le CR Belouizdad continue de collectionner les victoires en remportant le derby algérois devant l'USM Alger, alors que la JS Saoura et le Paradou AC tous deux vainqueurs ne lâchent pas prise, au moment où le WA Tlemcen battu à domicile poursuit son naufrage, lors de la 10e journée disputée mardi dernier.

Le derby algérois a été comme attendu, palpitant et indécis. Les Belouizdads doivent une fièvre chandelle d'abord à son gardien de but, Moussaoui qui a stoppé un penalty tiré par Zouari (46e), puis à l'ex-moulou-déen, Bourdim auteur du but de la victoire (79e). Ce succès ô combien précieux, le cinquième de rang, permet aux champions d'Algérie en titre de conserver leur fauteuil de leader, mais qui restent toutefois sous la menace directe de leurs poursuivants immédiats, la JS Saoura et le Paradou AC qui comptent respectivement 4 et 5 points de retard mais avec des matches en retard. En revanche, l'USM Alger qui file du mauvais coton, n'a pas encore digéré le récent limogage du coach français, Denis Lavagne, en alignant ce mardi un 4e match sans victoire, en attendant la prochaine nomination de son successeur qui aura du pain sur la planche. La JSS a réalisé la seule victoire à l'extérieur au dépend du WA Tlemcen (3-2) qui continue son naufrage. L'hamri (33e s.pen), Saad (45e et 84e) ont été les bourreaux du WAT. Le club du Sud-Ouest algérien qui compte un match en retard



a la possibilité de talonner le leader, surtout qu'il reçoit, lors de la prochaine journée, le MC Alger. Le plus grand danger pour les Belouizdads vient du Paradou AC. Ce dernier vainqueur de l'ES Sétif (1-0) sur une réalisation de Mouali (51e), compte 3 matches en retard, qui lui permettraient en cas de victoire, de s'installer seul aux commandes. Les Sétifiens (6e - 16 pts) qui ont enregistré le retour de leur coach tunisien, Nabil Kouki, restent fébriles hors de leurs bases. Le MC Alger (3e - 18 pts) a souffert avant de battre le RC Arbaa (1-0) grâce à son buteur attiré Sami Frioui (32e). Une victoire qui ne satisfait pas pleinement son entraîneur Khaled Ben Yahia qui compte un match en retard face au...PAC, et un périlleux déplacement la semaine prochaine à Béchar. Le CS Constantine (5e - 17 pts) est revenu de très loin en renversant son

adversaire du jour, le NA Hussein-Dey (2-1). Menés au score sur un but de Banouh (73e), l'ancien joueur du CRB, le Bénéinois, Koukpo s'est avéré le sauveur de son équipe en inscrivant un doublé (76e et 88e), effaçant du coup sa récente défaite à Sétif. L'O. Médéa (8e - 14 pts), auteur d'un bon début de saison, reste sur une série de contre-performance, dont la dernière en date ce mardi à Relizane (2-1). Le Rapid (12e - 9 pts) avec un match en plus à jouer, quitte provisoirement la zone de turbulences.

A Chlef, la JS Kabylie (10e - 11 pts) a signé son 5e nul de la saison. Ayant mené au score par Mouaki (71e s.pen), elle n'a pu empêcher les locaux d'égaliser par Sailaa (78e) également sur penalty. Ce nul n'arrange nullement les affaires de l'ASO (14e - 7 pts) toujours dans une situation inconfortable. Enfin, le MC Oran et le HB Chelghoum Laid, qui occupent le 13e rang avec 8 points en compagnie du RC Arbaa, se sont quittés sur un score de parité (2-2) dans un match à rebondissements. Le dernier match de cette 10e journée programmé ce mercredi, verra le NC Magra (18e - 4 pts) tenter l'impossible exploit face à l'US Biskra (6e - 16 pts) dans une derby de l'Est alléchant.

RÉSULTATS		
WA Tlemcen - JS Saoura	2-3	
CR Belouizdad - USM Alger	1-0	
Paradou AC - ES Sétif	1-0	
CS Constantine - NA H-Dey	2-1	
RC Relizane - O. Médéa	2-1	
ASO Chlef - JS Kabylie	1-1	
MC Alger - RC Arbaa	1-0	
MC Oran - HB C.Laid	2-2	

**Mercredi 29 décembre :**  
NC Magra - US Biskra 1-0

Classement :		
	Pts	J
1). CR Belouizdad	23	10
2). JS Saoura	19	9
3). Paradou AC	18	7
-). MC Alger	17	9
5). CS Constantine	17	9
6). US Biskra	16	9
-). ES Sétif	16	10
8). Olympique Médéa	14	10
9). USM Alger	12	9
10). JS Kabylie	11	8
11). NA Hussein-Dey	10	10
12). RC Relizane	9	9
13). RC Arbaa	8	10
-). HB Chelghoum-Laid	8	10
-). MC Oran	8	10
16). ASO Chlef	7	9
-). NC Magra	7	10
18). WA Tlemcen	5	10

## LIGUE 2 (11E JOURNÉE)

### Fortunes diverses pour les leaders des deux Groupes

Le RC Kouba, leader du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, sera sur du velours ce vendredi, en accueillant la lanterne-rouge SC Ain Defla dans son stade fétiche, Mohamed Benhaddad, pour le compte de la onzième journée, alors qu'au même moment, l'USM Annaba, son alter-égo dans le Groupe Centre-Est sera probablement soumis à rude épreuve, en effectuant un périlleux déplacement chez l'USM Khenchela (3e).

Cette onzième journée a en effet réservé des fortunes diverses aux leaders des deux groupes, car si le Raed se verra offrir une excellente opportunité de creuser un peu plus l'écart sur son principal concurrent, le MC El Bayadh, qu'il est allé battre chez lui au cours de la précédente journée (0-1), il ne devrait pas en être de même pour "Les Tuniques Rouges", qui elles risquent de reperdre le leadership, moins d'une semaine après l'avoir reconquis.

En effet, l'USMAN avait perdu la première place au profit de la JS Bordj Ménael pendant plusieurs jours, et ce n'est que le week-end dernier qu'elle avait réussi à la reconquérir, après sa victoire (2-0) contre la JSM Béjaïa, et qui avait coincidé avec le semi-échec à domicile des Coquelicots", qui avaient fait (0-0) contre l'USM Khenchela. Le hasard du calendrier a voulu que les rôles s'inversent au cours de cette 11e journée, puisque le leader et son dauphin vont "échanger" les adversaires qu'ils avaient affrontés au cours des matches précédents.

Les duels de bas de tableau ne devraient pas eux non plus manquer d'épices, particulièrement le choc CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna, entre l'avant-dernier qui reçoit le 5e, sans oublier le duel IB Lakharia - US Chaouia, entre la lanterne-rouge qui reçoit le 6e. Là encore l'enjeu sera de taille, entre clubs ambitieux qui espèrent rester au contact du peloton de tête, et des mal-classés, qui cherchent tout simplement à sauver leur peau.

Même cas de figure dans le Groupe Centre-Ouest, où le dauphin MC El Bayadh aura la tâche tout aussi difficile que la JSMB, car appelé lui aussi à effectuer un périlleux déplacement ce week-end, et qui le mènera chez le CR Témouchent (3e), avec le risque d'y laisser des plumes.

Autres duels intéressants, qui vaudront probablement le détour dans ce Groupe Centre-Ouest, le choc JSM Tiaret - ASM Oran entre prestigieux clubs de l'Ouest qui s'affrontent au stade Kaïd Ahmed, sans oublier la confrontation ES Ben Aknoun - GC Mascara, entre le sixième qui reçoit le 4e, avec la possibilité de recoller au podium, en cas de victoire.

#### PROGRAMME (DEMAIN À 15H00) GROUPE CENTRE-EST

A Ain M'lila (Stade Demane Debbih) : AS Ain M'lila - NRB Téléghma	
A Khenchela (Stade Hammam Amar) : USM Khenchela - USM Annaba	
A Ouargla (Stade du 24-Février) : IRB Ouargla - JSM Skikda	
A Bordj Bou Arréridj (Stade du 20-Août 1955) : CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna	
A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine) : JSM Béjaïa - JS Bordj Ménael	
A Annaba (Stade Abdelkader Chabou) : HAMRA Annaba - MO Béjaïa	
A El Eulma (Stade Harrach) : MC El Eulma - MO Constantine	
A Lakharia (Stade Mansour Khodja) : IB Lakharia - US Chaouia	

#### GROUPE CENTRE-OUEST

A Tiaret (Stade Kaïd Ahmed) : JSM Tiaret - ASM Oran	
A Berrouaghia (Stade communal) : CRB Ain Oues-sara - USM El Harrach	
A Ben Aknoun (Stade El Mokrani) : ES Ben Aknoun - GC Mascara	
A Ain Témouchent (Stade Embarek Boussif) : CR Témouchent - MC El Bayadh	
A Khemis Miliana (Stade Mohamed Belkebir) : SKAF El Khemis - WA Boufarik	
A Alger (Stade Mohamed Benhaddad) : RC Kouba - SC Ain Defla	
A Chlef (Mohamed Boumezrag) : MCB Oued Sly - USM Bel-Abbès	
A Saïda (Stade Saïd Amara) : MC Saïda - USMM Hadjout	

## MERCATO

# Newcastle se rêve à la table des grands mais se contentera de miettes

Racheté en octobre par de richissimes propriétaires saoudiens, Newcastle se voyait déjà comme une future grande puissance du football anglais sur le marché des transferts.

Mais sa situation sportive et le contexte autour du mercato d'hiver ont sérieusement refroidi les espoirs. "Yessssssss. On peut enfin oser espérer à nouveau", avait tweeté, le jour du rachat, Alan Shearer, symbole de la dernière période glorieuse du club du nord de l'Angleterre, quand il jouait le podium au milieu des années 1990 et au tout début des années 2000. Les supporters imaginaient une trajectoire à la Chelsea ou Manchester City, propulsés au sommet en l'espace de quelques mois, à coups de dizaines de millions d'euros, par de nouveaux propriétaires. Même si Newcastle vient de prendre un point face à Manchester United (1-1), pour le moment, c'est une "opération survie" que mène le club, tombé à la 19e place avec 11 points en 19 matches. Les Magpies ont deux longueurs de retard sur le premier non relégué Watford, mais ce dernier a disputé deux matches de moins. Une situation très inconfortable avant un mercato d'hiver qui est bien souvent un marché de dupes et où le profil-type de la recrue "hiver 2021/2022" de Newcastle sera plutôt un soutier déjà rompu au championnat anglais, plutôt qu'une star étrangère.



#### "MISSION IMPOSSIBLE"

Dans l'attente de la nomination d'un directeur sportif, c'est Nick Hammond, ancien directeur du football du Celtic Glasgow -- mais surtout réputé pour avoir guidé Reading, à ce poste, jusqu'à l'élite pour la première fois de son histoire en 2006 --, qui mènera comme consultant une "mission impossible". A savoir: améliorer l'effectif dans toutes les lignes, sans alourdir exagérément la masse salariale, au cas où un passage par l'étage inférieur s'avérerait inéluctable.

L'incertitude sportive contraindra sans doute les Magpies à procéder davantage par prêts avec option d'achat que par transferts secs, mais le contexte actuel, alourdi par la résurgence des cas de Covid-19, pourrait aussi compliquer les négociations. Avec la multiplication des reports de matches pour des raisons sanitaires dans le football anglais qui sera leur terrain de chasse prioritaire, les équipes pourraient être réticentes à laisser partir des joueurs, même peu utilisés, d'autant que se profile la Coupe d'Afrique des nations qui va aussi tailler dans les effectifs de l'élite anglaise.

Les besoins sont clairement identifiés: un défenseur central bon relanceur, un arrière latéral offensif et un milieu axial au minimum pour accroître les chances de maintien. Un meneur de jeu et un buteur seraient également bienvenus.

## PREMIER LEAGUE

# Liverpool, surpris par Leicester, laisse filer Manchester City

Liverpool, deuxième du Championnat d'Angleterre, a manqué l'occasion de revenir à trois points du leader Manchester City en s'inclinant sur le pelouse de Leicester 1 à 0 lors de la 20e journée, amputée de trois matches en raison du Covid-19. Les Reds possèdent six longueurs de retard sur City, qui peut s'envoler en tête de la Premier League en cas de victoire à Brentford mercredi (21h15), mais conservent leur deuxième place à égalité de points avec Chelsea (3e), qu'ils affronteront dimanche. Irrésistibles jusqu'à la mi-décembre, les joueurs de Jürgen Klopp enregistrent leur deuxième contre-performance de suite après un match nul à Tottenham (2-2 le 19 décembre). Le bourreau des Reds, Ademola Lookman, qui n'était pas sur le terrain au coup d'envoi, n'a eu besoin que de deux minutes pour faire la différence lors de son entrée en jeu (1-0, 59e). Auparavant, les Reds avaient eu trois occasions pour prendre le contrôle de la rencontre, avec un penalty manqué de Salah (14e), une autre tentative détournée par Kasper Schmeichel (32e) et un tir non cadré de Sadio Mané, pourtant dans une position idéale (55e). En dehors du but concédé, les joueurs de Jürgen Klopp n'ont été vraiment

menacés qu'une fois (tentative de Vardy contrée par Matip à la 35e) et peuvent nourrir des regrets.

#### TOTTENHAM PATINE

Malgré une supériorité numérique durant une majorité de la rencontre, Tottenham a concédé le match nul sur le terrain de Southampton (1-1). Invaincu en championnat depuis l'arrivée d'Antonio Conte sur le banc, début novembre, Tottenham (6e place avec 30 points) a chuté de la 5e place au profit de West Ham (31 points), victorieux de Watford (4-1) dans l'après-midi. Menés dès la 25e minute après un but de James Ward-Prowse, les Spurs ont égalisé sur un penalty d'Harry Kane (41e), mais n'ont pas su prendre l'avantage, malgré une domination franche (13 tirs dans la surface de réparation en seconde de période). Après avoir pris seulement un point lors de ses trois derniers matches, West Ham s'est bien ressaisi sur le terrain de Watford. Menée dès la quatrième minute de jeu après un but d'Emmanuel Denis, l'équipe surprise de son premier moitié de saison se renversa la vapeur en seulement trois minutes par Tomas Soucek (27e), puis Saïd Benrahma (29e), avant que Mark Noble sur penalty (58e) et Nikola Vlasic

(90+2) ne scellent le succès en seconde période.

#### REPORTS EN SÉRIE

Sans son entraîneur français Patrick Vieira, testé positif au Covid, Crystal Palace s'est de son côté facilement imposé face à la lanterne rouge Norwich (3-0). Deux rencontres prévues ce mardi ont été reportées en raison de nombreux cas positifs de Covid: Arsenal-Wolverhampton et Leeds-Aston Villa.

Newcastle-Everton, programmé jeudi, est également ajourné. Malgré un nombre record de tests positifs (103 parmi les vingt clubs de l'élite), le spectre de mesures de restrictions supplémentaires dans les stades semble toutefois s'être éloigné à court terme. Le Premier ministre britannique Boris Johnson a indiqué qu'aucune nouvelle annonce ne serait faite avant la fin de l'année.

## ARSENAL Mikel Arteta testé positif au Covid-19

L'entraîneur espagnol d'Arsenal Mikel Arteta a été testé positif au Covid-19 et manquera le match de Championnat d'Angleterre des Gunners contre Manchester City samedi à l'Emirates Stadium, a annoncé le club mercredi dans un communiqué. "Mikel est à l'isolement conformément aux dispositions gouvernementales et nous lui souhaitons un bon rétablissement", a ajouté le club londonien. Actuel 4e de Premier League avec 35 points, Arsenal, métamorphosé par les forts choix tactiques de son manager, reste sur une série de quatre victoires consécutives en championnat d'Angleterre, avant d'affronter le leader et champion en titre Manchester City (47 pts) à domicile le 1er janvier. La Premier League est actuellement fortement perturbée par la pandémie, avec seize matches reportés.

## CHELSEA

# Ben Chilwell va être opéré d'un genou

Le latéral gauche de Chelsea Ben Chilwell va subir une opération d'un genou après d'un mois après une blessure contractée contre la Juventus en Ligue des champions qui compromet sa fin de saison, a annoncé le club londonien lundi. Chilwell a subi une lésion du ligament croisé antérieur lors de la victoire des Blues contre la Juve le 23 novembre dernier. L'équipe médicale de Chelsea avait alors choisi de passer par une rééducation sans opération, sans succès. "Malheureusement, Ben n'a pas pu progresser et, collectivement, la décision a été prise de procéder à une réparation chirurgicale" précise le club dans un communiqué. Cette opération pourrait l'éloigner des terrains jusqu'à la fin de saison selon la presse anglaise. Chelsea, troisième de Premier League, reçoit Brighton (9e) mercredi dans le cadre de la 20e journée.

## BARÇA

# Dembélé, Umtiti et Gavi, trois cas de Covid de plus

Les joueurs du FC Barcelone Ousmane Dembélé, Samuel Umtiti et Gavi sont positifs au Covid-19, a annoncé mercredi le club espagnol qui comptabilise désormais six joueurs infectés, en pleine vague due au variant Omicron. "Les joueurs O. Dembélé, Umtiti et Gavi ont présenté des tests PCR positifs au Covid-19 lors des contrôles réalisés au sein de l'effectif", a annoncé le club dans un communiqué. "Les joueurs vont bien et sont à l'isolement, chez eux", a précisé le Barça. Les deux joueurs français et le milieu espagnol viennent ainsi s'ajouter à Jordi Alba, Daniel Alves et Clément Lenglet, ce qui porte à six le nombre de joueurs positifs et donc indisponibles au sein de l'équipe entraînée par Xavi Hernandez avant la rencontre dimanche face au RDC Majorque, pour la reprise de La Liga après la pause des fêtes de Noël. Un match doit être reporté ou annulé si l'une des équipes ne dispose pas d'au moins 13 joueurs aptes, dont un minimum de cinq issus de l'équipe première, selon les critères établis par la Fédération espagnole de football et La Liga. La rencontre prévue dimanche entre l'Atlético Madrid et le Rayo Vallecano pourrait donc être menacée, alors que ce dernier compterait 17 joueurs positifs selon la presse locale, ce qui en ferait le club de première division espagnole le plus touché par cette vague de contaminations. Parmi les autres pensionnaires de La Liga touchés, la Real Sociedad a elle annoncé qu'elle comptait dix joueurs contaminés, Cadix cinq et Majorque quatre.

**CONSTANTINE.** CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS AU GAZ NATUREL

## 15 000 familles concernées

*Au total 15 000 familles relevant de sept (7) communes de la wilaya de Constantine, seront ciblées par la campagne de sensibilisation aux risques liés à la mauvaise utilisation du gaz naturel, à l'initiative de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès des responsables de cette direction.*

**S'**exprimant en marge d'une initiative similaire, organisée, cette semaine, à destination des enfants qui fréquentent actuellement le Théâtre régional Mohamed Tahar El Fergani, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, le chargé de la communication et de l'information de cette direction Karim Boudoula, a affirmé à l'APS que des conseils sur la nécessité du ramonage des cheminées, l'évacuation des gaz brûlés ainsi que l'entretien des appareils fonctionnant au gaz naturel, sont prodigués dans le cadre de cette campagne qui concerne notamment les familles récemment relogées dans de nouveaux sites urbains et celles des zones d'ombre. Cette campagne qui a été entamée le mois d'octobre dernier, se déroule dans de «bonnes conditions», par le biais notamment du porte-à-porte, pour



toucher le maximum de foyers y compris ceux situés en zones d'ombre dont l'autre objectif et d'expliquer les méthodes et les conduites à tenir en cas d'accident, a souligné la même source. Organisée en étroite coordination avec la Protection civile et l'association locale de la protection du consommateur, cette opération d'orientation et de vulgarisation, devra se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février prochain, ont annoncé les services de cette direction. Dans ce même sillage et s'agissant de la campagne ayant ciblé depuis le début de cette semaine des enfants scolarisés tous cycles confondus, accompagnés

de leurs parents, cette dernière s'articule en premier lieu sur la sensibilisation sur les accidents domestiques liés à la mauvaise utilisation du gaz de ville et le danger d'asphyxie au monoxyde de carbone, un phénomène qui a pris de l'ampleur, ces dernières années, a fait savoir M. Boudoula. Ciblant pour la première-fois les structures culturelles de la wilaya, l'opération, a-t-il relevé, vise à renforcer la sécurité dans les foyers en sensibilisant d'avantage le citoyen, notamment les écoliers, aux situations à risques afin de parvenir au fait que les citoyens soient conscients des éventuels accidents domestiques dus à la

mauvaise utilisation du gaz naturel, auxquels ils peuvent être exposés au cas où les précautions nécessaires ne sont pas prises, faisant remarquer que la sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone reste l'une des priorités des services de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). L'initiative qui a été accueillie favorablement par les élèves des établissements scolaires, a ajouté la même source, a pour but également d'expliquer les conditions d'installation et de raccordement au gaz à l'intérieur des habitations et d'utilisation des appareils normalisés pour éviter les accidents domestiques mortels liés aux fuites et à l'inhalation de gaz en particulier pendant la saison d'hiver en cours. Profitant de l'organisation de ce genre de manifestations artistiques et culturelles qui se poursuivront jusqu'au 31 du mois de décembre en cours, des actions de sensibilisation similaires se poursuivent également au profit de cette frange de la société, en marge du programme tracé à l'occasion du festival national de théâtre pour enfants qui se déroule à la maison de la culture Malek Haddad, a encore révélé M. Boudoula. Il est à noter que le programme de sensibilisation sur ce sujet établi au titre de la saison 2021-2022, par les services de cette direction, concerne d'autres catégories à l'instar des stagiaires de la formation professionnelle et des étudiants de l'université à travers l'organisation des sorties sur le terrain encadrées par des spécialistes en la matière.

PESTE DES PETITS RUMINANTS

## Vaccination de plus 33 000 ovins et caprins

**P**as moins de 33 906 ovins et caprins ont été vaccinés dans la wilaya de Constantine dans le cadre de la lutte contre la peste des petits ruminants (PPR), a-t-on appris mercredi, auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la direction locale des services agricoles (DSA). «Le programme de vaccination qui s'étale sur trois ans, a été lancé en 2019 et devra se poursuivre jusqu'au 15 janvier 2022», a précisé à l'APS l'inspecteur vétérinaire de la direction des services agricoles, Mourad Benamer assurant que l'objectif visé est d'immuniser tout le cheptel contre «cette maladie contagieuse, dangereuse et à perte économique». Dans les détails, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya a souligné qu'au cours de la première

année de ce programme de vaccination et de lutte contre la PPR, l'ensemble du cheptel ovin a été vacciné alors qu'en deuxième année la vaccination a concerné notamment le cheptel d'éleveurs transhumants tandis que pour la troisième année, à titre de rappel et de confirmation, la tranche d'âge d'ovins et caprins, située entre 4 mois et une (1) année a été ciblée attestant que la vaccination immunise à vie le cheptel. Relevant que jusque là, 31 009 ovins et 2 897 caprins, de la tranche d'âge d'ovins et caprins, entre 4 mois et une (1) année ont été vaccinés, M. Benamer, a déclaré que l'opération de vaccination se poursuit dans «les meilleures conditions», assurant que des médecins vétérinaires mandatés, sont mobilisés à tra-

vers les 12 communes de la wilaya pour parachever cette opération. Il a également indiqué qu'un quota de 40 000 doses de vaccin contre la maladie des petits ruminants a été alloué pour cette phase, ajoutant que «le vaccin était gratuit et disponible en quantité suffisante». Le même responsable, rappelant qu'aucun cas de PPR n'a été signalé dans la wilaya de Constantine, depuis l'apparition de cette maladie, sur le territoire du pays, a attesté que des efforts colossaux ont été déployés pendant trois ans, par l'inspection vétérinaire des services de la DSA et les différents intervenants pour protéger le cheptel et assurer tout accompagnement aux éleveurs, s'agissant notamment de la vaccination gratuite.

**ORAN.** AÉROPORT INTERNATIONAL «AHMED BENBELLA»

## Essais techniques sur la nouvelle aérogare en janvier 2022

**L**es essais techniques sur la nouvelle aérogare de l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran seront lancés au mois de janvier prochain, a-t-on appris mercredi du directeur de l'aéroport, Nadjib Benchenine. Les travaux tirent à leur fin après l'accélération de la cadence de réalisation, le renforcement des chantiers et le travail en rotation de H/24 pour rattraper le retard, a-t-il indiqué, annonçant le lancement en janvier prochain des essais tech-

niques touchant différents équipements. Il a fait savoir que les essais techniques sur la nouvelle aérogare de l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Oran vont durer trois mois et la mise en service est prévue en fin mars ou début avril prochains au plus tard. Cette nouvelle infrastructure sera prête pour accueillir les invités d'Oran à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens, qui se tiendra du 25 juin au 5 juillet 2022, a-t-il affirmé. La capacité de traitement de la

nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran est estimée à 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions. Divers équipements de cette aérogare ont été réceptionnés, tels que les escalators, le tapis roulant pour bagages et les caméras de surveillance. Le projet comprend également la réalisation de la zone de fret aux normes internationales en vigueur sur une superficie de 4.000 mètres carrés. Alimentée en énergie solaire avec plus de 4.000 plaques pho-

tovoltaïques, la nouvelle aérogare dispose d'un parking automobile à trois étages d'une capacité de 1.200 véhicules et d'un parking extérieur d'une même capacité. Les travaux de réalisation d'une double voie sur 2 kilomètres menant vers la nouvelle aérogare ont été achevés, de même que ceux d'éclairage public et d'espaces verts, pris en charge par l'Entreprise de gestion des aéroports de l'Ouest, a-t-on indiqué.

**GHARDAÏA.** DSA

## Le Recensement général de l'agriculture a touché 75 % des exploitations

**L'**opération de recensement général de l'agriculture (RGA) dans la région de Ghar-daïa, choisie comme «wilaya pilote» pour tester la mise en œuvre d'une application numérique du recensement selon une approche modulaire (version Soft) préconisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a atteint un taux de 75% du patrimoine agricole et animalier, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Lancée en mars dernier, cette opération de recensement national des exploitations agricoles et d'élevage a connu un répit imposé par l'épidémie récurrente du Coronavirus et a touché à décembre courant 6.200 exploitations agricoles sur les 8.261 existantes dans la wilaya, a affirmé Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA et du suivi du recensement. Ce taux a été atteint suite au renforcement de l'encadrement humain d'une vingtaine de recenseurs équipés de tablettes électroniques et de véhicules afin d'accomplir ce vaste processus de collecte de données et statistiques fiables sur le secteur de l'agriculture, a-t-il fait savoir. Recourant aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'utilisation de dispositifs de géo-référencement, y compris les systèmes de positionnement global (GPS) et les systèmes d'information géographique (SIG), les recenseurs ont rencontré des difficultés pour collecter les informations dans les anciennes palmeraies de la wilaya, marquées par un morcellement des terrains suite à la répartition d'héritage, a expliqué M. Djebrit. Outre cela, les recenseurs se sont également heurtés à des rétentions de l'information et des données sur le patrimoine agricole par les propriétaires, de crainte de l'imposition de la fiscalité, a-t-il ajouté. Cette opération statistique d'envergure nationale, minutieusement préparée après l'installation d'une commission de suivi technique et opérationnelle composée des différents partenaires et structures du secteur, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur agricole 2020-2024, a souligné le responsable des statistiques à la DSA. La réalisation du RGA constitue une étape cruciale pour les pouvoirs publics afin de mettre en œuvre une politique de développement agricole et rurale basée sur des données fiables et permettant de connaître le nombre et la taille des exploitations, l'utilisation des terres, les superficies cultivées, l'intensité des cultures, les installations d'irrigation, l'utilisation des intrants agricoles, le cheptel, ainsi que les données démographiques sur les agriculteurs et l'emploi, a-t-il conclu.

COVID-19

# Flambée mondiale des contaminations

*La pandémie de Covid-19 a flambé ces derniers jours, avec des records de contamination dans le monde sur la semaine écoulée, et l'Organisation mondiale de la Santé a mis en garde mercredi contre un risque «très élevé» lié au variant Omicron.*

Plus de 935.000 cas de Covid-19 en moyenne ont en effet été détectés chaque jour entre le 22 et le 28 décembre, un nombre encore jamais atteint depuis le début de la pandémie fin 2019 qui représente une hausse de 37% par rapport à la semaine précédente, selon un comptage de l'AFP réalisé à partir de bilans officiels. «Le risque global lié au nouveau variant préoccupant Omicron reste très élevé», a noté l'OMS dans son bulletin épidémiologique hebdomadaire, en dépit de données préliminaires suggérant un moindre risque d'hospitalisation lié à Omicron. «Des preuves fiables montrent que le variant Omicron possède un avantage de croissance par rapport au variant Delta avec un rythme de doublement de deux à trois jours». La majorité des nouvelles contaminations sont constatées en Europe où plusieurs pays ont enregistré mardi de nouveaux records de cas quotidiens.

## NOUVEAUX RECORDS

En France, ce sont près de 180.000 cas qui ont été recensés dans les dernières 24 heures. Record quotidien également au Royaume-Uni, avec près de 130.000 contaminations en Angleterre et au Pays de Galles. L'Espagne atteint également un niveau de contamination inégalé (près de 100.000) et en Grèce, le nombre de cas a plus que doublé par rapport à lundi. L'Argentine a, elle aussi, connu une spectaculaire propagation du virus, avec près de 34.000 nouvelles contaminations au cours des dernières 24 heures, 10.000 de plus que la veille et six fois plus qu'il y a une semaine, mais le gouvernement a pour l'heure écarté de nouvelles mesures restrictives. «Une hausse rapide d'Omicron, comme celle que nous observons

TENSIONS AVEC LA RUSSIE

## Un porte-avions américain reste en Méditerranée

Le ministre américain de la Défense Lloyd Austin a décidé de maintenir en Méditerranée un porte-avions qui devait entamer une mission dans le Golfe pour «rassurer» les Européens en pleine tensions avec la Russie, a annoncé mardi le Pentagone. «Le ministre de la Défense a ordonné au groupe aéronaval de l'USS Harry S. Truman de rester dans la zone d'opérations du commandement européen (Eucom) au lieu de se rendre dans la zone d'opérations du commandement central (Centcom) comme prévu», a indiqué une responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat. Sans mentionner les tensions autour de l'Ukraine, où Kiev et ses alliés occidentaux accusent Moscou d'avoir massé des dizaines de milliers de militaires à la frontière du pays en prévision d'une possible invasion, la responsable du ministère de la Défense a souligné que ce changement d'itinéraire «réflétait le besoin d'une présence continue en Europe».



dans plusieurs pays, même si elle se combinait avec une maladie légèrement moins grave, entraînera tout de même un grand nombre d'hospitalisations, notamment parmi les non-vaccinés», a déclaré à l'AFP Catherine Smallwood, une des principales responsables de l'OMS Europe. La spécialiste a appelé à prendre les données préliminaires sur un risque moindre d'hospitalisation «avec prudence» car, pour l'heure, les cas observés concernent surtout des «populations jeunes et en bonne santé dans des pays avec des taux élevés de vaccination». Les autorités sanitaires américaines ont averti que les tests antigéniques de dépistage du Covid-19, aux résultats rapides, sont moins sensibles au variant Omicron qu'aux variants précédents et donc plus susceptibles d'indiquer un résultat négatif malgré une infection. Le président Joe Biden a levé à compter du 31 décembre l'interdiction d'entrée aux États-Unis des voyageurs venant de huit pays d'Afrique australe, région où est apparu ce variant, désormais présent à travers le monde.

## NOUVELLES RESTRICTIONS

Plusieurs pays ont mis en place de nouvelles restrictions strictes. La Chine, qui enregistre une flambée épidémique à moins de 40 jours des JO d'hiver de Pékin, a confiné mardi plusieurs dizaines de milliers de personnes supplémentaires. Après la ville de Xi'an (nord) soumise depuis une semaine à une quarantaine stricte, plusieurs dizaines de milliers d'habitants d'un district de la ville de Yan'an, à 300 kilomètres de Xi'an, ont reçu consigne mardi de rester chez eux, les entreprises devant fermer. Le pays Chine a fait état mardi de 209 nouveaux malades en 24 heures, le nombre le plus important depuis 21 mois. La Suède exige depuis mardi un test Covid négatif pour tous les voyageurs arrivant sur son territoire. La Finlande a décidé d'aller plus loin

en n'autorisant l'entrée qu'aux voyageurs étrangers munis d'un test Covid-19 négatif et pouvant prouver une vaccination complète ou une infection passée. L'Afrique du Sud, qui avait annoncé la semaine dernière la fin du traçage des cas contacts de personnes testées positives au Covid-19, est revenue sur cette décision. En France, après avoir annoncé lundi le recours «obligatoire» au télétravail «là où c'est possible» et l'interdiction des concerts debout, le gouvernement a décidé mercredi la prolongation, de trois semaines en janvier, de la fermeture des discothèques en vigueur depuis le 10 décembre. De nouvelles règles d'isolement pour les malades et leurs contacts doivent y être fixées d'ici à la fin de semaine. Et en Allemagne, une nouvelle batterie de mesures est entrée en vigueur mardi, comme l'interdiction des réunions privées de plus de dix personnes vaccinées ou guéries. Pour les non-vaccinés, la limite tombe à deux membres de foyers différents. Toutes les compétitions sportives se dérouleront à huis clos. Dans un arrêt publié mardi, la Cour constitutionnelle allemande a imposé à l'État de prendre des dispositions législatives pour protéger l'accès aux soins intensifs des personnes handicapées en cas de «tri» médical imposé par la pandémie. En Belgique, le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative, a, lui, suspendu mardi la récente décision gouvernementale de fermer théâtres et salles de spectacle, estimant que la nécessité n'en avait pas été démontrée. En deux ans depuis la découverte du virus, plus de 282 millions de cas de Covid-19 ont été officiellement détectés dans le monde, pour plus de 5,4 millions de décès.

Le nombre de morts liées au Covid-19 pourrait selon l'OMS, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, être deux à trois fois plus élevé.

NUCLÉAIRE IRANIEN

## Washington voit des progrès «modestes» dans les négociations

Les États-Unis ont fait état mardi de progrès «modestes» dans les négociations sur le programme nucléaire iranien, mais se sont joints aux Européens pour insister sur «l'urgence» à conclure les discussions face aux avancées nucléaires de Téhéran. «Nous avons remarqué ces derniers jours qu'il pourrait y avoir de modestes progrès lors des dernières discussions», a déclaré à la presse le porte-parole du département d'État américain, Ned Price, au lendemain de la reprise des négociations à Vienne pour tenter de sauver l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien (dont l'acronyme en anglais est JCPOA). «Mais il faut que les parties cherchent à s'appuyer sur ces progrès dans un esprit constructif et avec conviction», a-t-il ajouté, estimant qu'il était «trop tôt pour dire si ces progrès (avaient) une quelconque substance». Ces progrès sont quoi qu'il arrive «beaucoup trop lents» et «cela ne peut pas durer», a poursuivi le porte-parole. «Il sera bientôt trop tard pour revenir au respect mutuel du JCPOA».

YÉMEN

## La présente escalade des violences est la pire depuis des années

L'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Yémen, Hans Grundberg, a déclaré que l'escalade des violences dans ce pays était « parmi les pires » qu'on ait vécues depuis des années, notant que « les civils étaient de plus en plus visés ». Des frappes aériennes sur Sanaa ont tué des habitants et endommagé des infrastructures civiles, a-t-il déploré dans un communiqué. La poursuite de l'offensive dans la province de Marib (centre), qui a jeté 35 000 personnes sur les routes depuis septembre, tue aussi des civils, cause des dégâts non militaires et fait des déplacés. M. Grundberg s'est également dit préoccupé des attaques persistantes visant l'Arabie saoudite voisine, lesquelles ont aussi tué des civils et détruit des infrastructures. « Tout ciblage de civils et de biens civils, ainsi que les attaques indiscriminées par quelque acteur que ce soit constituent une violation flagrante du droit humanitaire international et doivent cesser immédiatement », a-t-il lancé en appelant à sanctionner leurs auteurs. Pour l'envoyé spécial, cette escalade compromet les perspectives de parvenir à un règlement politique durable. Hans Grundberg a déploré que « l'année 2021 se termine sur une note tragique pour les Yéménites, dont des millions sont aux prises avec la pauvreté, la faim et de sévères restrictions à leur liberté de mouvement », appelant notamment à la réouverture de l'aéroport de Sanaa. Enfin, il s'est dit prêt « à travailler avec les parties pour trouver des solutions immédiates afin de désamorcer la violence, de répondre aux besoins humanitaires urgents et de permettre un processus politique visant à mettre fin de manière durable et globale au conflit au Yémen ».

ÉTATS-UNIS

## Un tireur tue cinq personnes avant d'être abattu

Un homme agissant seul a tué cinq personnes et en a blessé deux autres, dont un policier, lundi, dans l'État du Colorado aux États-Unis, avant d'être abattu, a indiqué la police américaine. A partir de lundi après-midi, l'homme a ouvert le feu à plusieurs endroits dans les villes voisines de Denver et Lakewood, a expliqué la police lors d'une conférence de presse tenue tard dans la nuit. Le tireur a d'abord ouvert le feu dans un salon de tatouage à Denver, tuant deux femmes, tandis qu'un homme a été blessé, a précisé mardi la police de la ville lors d'une nouvelle conférence de presse. Le tireur s'est ensuite déplacé jusqu'à une résidence de Denver où il a touché un homme d'un tir mortel à l'extérieur. Puis il s'est rendu à Lakewood, où il a abattu un homme dans un autre salon de tatouage, selon la police, avant d'entrer dans un hôtel où il a tiré plusieurs coups de feu sur une réceptionniste, elle aussi décédée. Grâce aux informations recueillies lors de la première attaque, les policiers de Lakewood ont pu identifier l'auteur, qui s'est à nouveau déplacé. « Des tirs ont alors été à nouveau échangés avec nos agents » et « le tireur (...) a été abattu », avait assuré lundi soir John Romero, porte-parole de la police de Lakewood, ajoutant que l'auteur des coups de feu avait été « déclaré mort sur les lieux ».

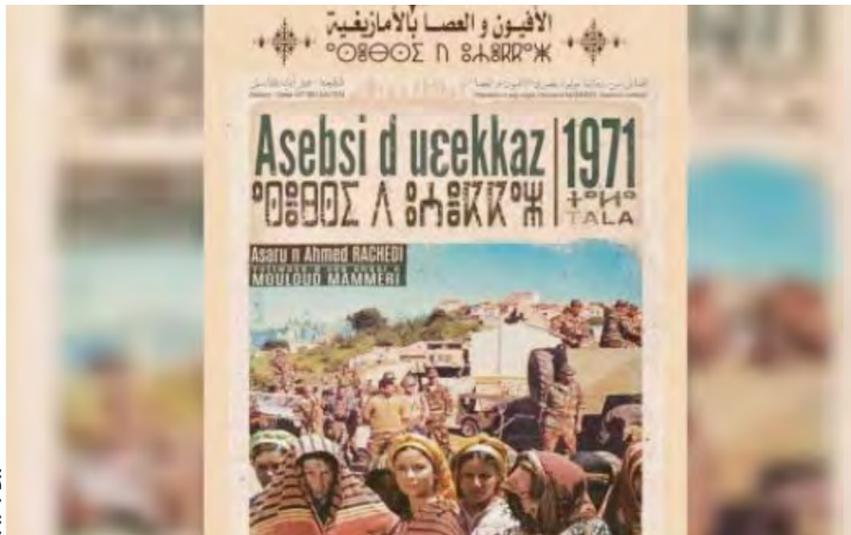
PROJECTION DU FILM "ASEBSI D UÂEKKAZ"

## Version tamazight de «L'opium et le Bâton»

L'avant-première du long métrage, "Asebsi d Uâekkaz", doublage en Tamazight du film "L'Opium et le bâton" de Ahmed Rachedi, a été présenté, mardi à Alger, à l'occasion du 104e anniversaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, "Asebsi d Uâekkaz", dédié à la mémoire de Mouloud Mammeri, est annoncé au niveau du hall, par une exposition littéraire sur toutes les productions traitant du parcours et de l'œuvre colossale de ce grand écrivain et penseur. Adapté du roman épique, publié en 1965, de l'écrivain et chercheur en anthropologie Mouloud Mammeri (1917-1989), ce film culte du cinéma algérien est sorti en salle en 1971 et accompli en version amazighe en 2021 par Samir Aït Belkacem, dans le respect, a-t-il souligné, des "standards internationaux en la matière", dans l'objectif de concrétiser une "passerelle entre les deux langues nationales, l'arabe et le tamazight".

"Asebsi d Uâekkaz" restitue en 135 mn, la lutte du peuple algérien pour son indépendance à travers le quotidien d'un village en Kabylie, où la majorité de la population a rallié le mouvement national. Servi par un casting judicieux de voix se rapprochant de celle de la version originale, le film a été doublé par, entre autres comédiens, Hocine Ouarab, Amer Boukaci, Youcef Naït Maouche, Djennad Hassina, Djouhar Benmouhoub, Hocine Haddou, Ramdane Abdennebi et Hacid Saadi. Présente à cet événement, la ministre de la Culture et des Arts Wafa Chaâlal, a passé en revue les livres consacrés à Mouloud Mammeri,



qualifiant de "choix opportun", la programmation de cette exposition et la projection de ce film. Réitérant le "soutien permanent" de son département à la création et à la production cinématographique dans toutes les langues, le Tamazight notamment, la ministre de la Culture et des Arts a souligné la nécessité de "consolider la politique de l'Etat dans le soutien et le développement de l'Amazighité" pour lui permettre de "prendre amplement sa place dans la société algérienne comme une des composantes essentielles de l'Identité nationale, tel que stipulé dans la Constitution".

À l'issue de son intervention, la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal a annoncé la mise en projet du doublage en Tamazight du film "El Rissala" (le message) de Mustapha El-Akkad. De son côté, le secrétaire général du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si Hachemi Assad, a estimé que le doublage de ce film montre

"tout l'intérêt que l'État porte à la promotion du cinéma algérien, à travers la langue amazighe", soulignant la grande expérience de Samir Aït Belkacem qui a réussi un "travail d'une grande exigence technique et artistique". Le secrétaire général du HCA a enfin relevé qu'une telle performance, "ouvrirait de nouvelles perspectives à la production cinématographique nationale, et ce, à la faveur du doublage professionnel, afin d'offrir à un public plus large la redécouverte de chefs-d'œuvre artistiques d'une dimension historique, linguistique, culturelle et patrimoniale indéniables".

La sortie en salle de "Asebsi d Uâekkaz" dans plusieurs villes du pays, Bouira, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Oran, Annaba, entre autres, ainsi que pour la communauté nationale établie à l'étranger, (d'abord en France et au Canada), est prévue "dès l'entame de la nouvelle année" par le HCA et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC).

6ES JOURNÉES AFRICAINES DU MONODRAME

## «Lalona» de Sidi Bel-Abbès remporte l'Outarde d'or

La pièce "Lalona" du théâtre de Sidi Bel-Abbès a remporté le premier prix, "Outarde d'Or", des sixièmes journées africaines du monodrame, clôturée mardi soir à la Maison de la Culture de Laghouat. Le deuxième prix (Outarde d'argent) est revenu à la pièce "Kiass ou Labass" de la wilaya de Boumerdès, alors que le 3eme prix (Outarde de bronze) a été attribuée à la représentation théâtrale "Bila Aourak" de la wilaya de Mascara. Intervenant en clôture de ces journées, le président du jury, Abdelkader Azzouz (université d'Oran) s'est félicité de la qualité des œuvres, soulignant que le choix des lauréats n'était pas facile et a nécessité l'étude et l'examen détaillés du contenu des œuvres, de l'interprétation sur scène, de la réalisation, du son et de la scénographie. M. Azzouz a mis en avant aussi l'intérêt de promouvoir ces journées en festival annuel dans la wilaya de Laghouat, eu égard aux efforts fournis par l'association des arts dramatiques "El-Açil", partie organisatrice. Dédicée au défunt artiste Smahi Mefouaâ, une des figures du théâtre de Laghouat, cette édition s'est déroulée, outre

la participation de troupes algériennes, de celles de Tunisie, Mauritanie, Egypte, Libye, Bénin et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en tant qu'invité d'honneur, a indiqué le commissaire de ces journées, Bouzid Saoudi.

Une exposition d'arts plastiques, une autre du théâtre

national ainsi que des stands consacrés aux livres et aux maisons d'édition, ont été organisées en marge de cette manifestation culturelle africaine. M. Saoudi a mis à profit cette occasion pour rendre un grand hommage à la troupe théâtrale de la RASD qui s'emploie à faire entendre, à travers des activités culturelles

et artistiques, la cause juste du peuple sahraoui. La cérémonie de clôture de ces journées africaines (23-28 décembre) a donné lieu à l'interprétation par la troupe sahraouie "Sakia El-Hamra et Oued-Eddaheb" d'une représentation traitant de la question de libération du peuple sahraoui.

PATRIMOINE

## Timimoun vibre au rythme des soirées d'Ahellil

Timimoun vibre ces jours-ci au rythme de soirées artistiques animées au théâtre de plein air par les troupes participantes à la 14ème édition du festival culturel d'Ahellil, qui enregistre mardi sa deuxième soirée, à la satisfaction d'un public nombreux. Des mélomanes locaux et des visiteurs issus de plusieurs wilayas du pays sont venus découvrir et apprécier, bravant le froid nocturne, les facettes d'un patrimoine artistique propre au Gourara, interprété avec brio par des troupes de "bonne facture" comme l'attestent de nombreux citoyens venus acclamer les participants et encourager les troupes benjamins, présentes à cette édition. Cette manifestation culturelle de Timimoun, hissée nouvellement au rang de wilaya, sera mise à profit pour relever cet événement avec une panoplie d'activités et une large participation, à l'instar des associations s'intéressant à la préservation de ce legs séculaire pour sa transmission aux futures générations, a indiqué le commissaire

du festival, Ahmed Djouli. Outre les soirées artistiques animant la région du Gourara, le programme de cette manifestation prévoit, à la bibliothèque principale de lecture publique, une conférence sur le thème "la poésie d'Ahellil, entre signe linguistique et dimension sémantique", animée par des universitaires d'Adrar et Tizi-Ouzou. Cette conférence constitue, pour l'assistance, notamment les chercheurs et les étudiants, un élément d'enrichissement des données et recherches sur ce legs ancestral, classé au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. Placé sous le signe "poésie d'Ahellil entre signe linguistique et sémantique", ce festival (27-30 décembre), regroupant 15 troupes, dont deux troupes de moins de 14 ans, est dédié à la mémoire du défunt Cheikh Mohamed Tellaoui, connu sous le nom de Bahamou Koukou, une des figures de proue du Gourara ayant enrichi le répertoire poétique d'Ahellil.

ORAN

## Inauguration du salon national des arts plastiques

La 9ème édition du salon national des arts plastiques a été inaugurée, mardi, au hall de la salle de cinéma "Maghreb" d'Oran, sous le thème "Notre force dans sa solidarité et notre distinction dans la diversité de notre culture". Cette manifestation enregistre la participation de 50 artistes dont 10 venus de différentes wilayas du pays ainsi que la présence de jeunes talents et d'étudiants diplômés des écoles des beaux-arts venus partager leurs expériences, jauger leur maîtrise des techniques picturales et aller à la rencontre d'artistes professionnels, comme l'avait signalé le conseiller de la maison de la culture "Zeddour Brahim Belkacem" d'Oran, Abdelalim Senouci. Ce salon se distingue par la diversité des styles adoptées par les artistes versés dans différentes écoles comme le réalisme, le surréalisme, l'abstrait et l'impressionnisme, a expliqué le même responsable, ajoutant que l'objectif est de rendre cette exposition ouverte à toutes les expressions artistiques pour concrétiser le slogan de cette manifestation. Les œuvres exposées traitent de divers sujets mettant en valeur la diversité culturelle du pays, son histoire, l'authenticité de ses coutumes et traditions, la beauté de sa nature pittoresque et de ses attraits touristiques. Des thématiques diverses qui reflètent le savoir-faire et la capacité d'un peintre à réaliser une œuvre d'art qui allie créativité et valeurs historiques. En marge de ce salon qui prendra fin jeudi, une virée touristique à travers les sites d'Oran est programmée au profit des participants qui se rendront également à la galerie "Kour", spécialisée dans la calligraphie arabe. Ce salon est organisé par la maison de la culture d'Oran, en collaboration de l'Office national de la culture et de l'information sous l'égide de la direction de la culture et des arts, rappelle-t-on.

BATNA

## Ouverture de la rencontre nationale du court-métrage pour jeunes

Le coup d'envoi de la rencontre nationale du court-métrage pour jeunes a été donné mardi après-midi au centre de loisirs scientifiques au pôle culturel et sportif de la ville de Batna avec la participation de 38 wilayas sous le slogan "le court-métrage pour jeunes documente pour la mémoire". La cérémonie d'ouverture de cette manifestation devant se poursuivre jusqu'au 31 décembre courant a été marquée par une parade festive des délégations participantes et des exhibitions artistiques des troupes locales Errahaba et El-Baroud. L'événement auquel a assisté le chef de l'exécutif local Toufik Mezhoud a été ponctué par la présentation d'un film sur les monuments dont recèle Batna et les réalisations concrétisées dans cette wilaya. La manifestation officialisée à partir de cette édition, selon le directeur de la jeunesse et des sports par intérim, Kamel Safsafi, vise la promotion de la culture du court-métrage parmi les jeunes et la découverte des jeunes talents dans ce domaine en vue de leur accompagnement en plus de l'objectif de faire de cet événement un espace de connaissance et d'échange d'expériences. S'agissant des participants à cette rencontre, le chef de service des activités de jeunes auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports DJS, Laâla Bekkouche, a indiqué qu'ils sont affiliés à des établissements de jeunes et du mouvement associatif, partenaire du secteur et dont l'âge oscille entre 18 et 35ans. Entre 8 à 10 courts-métrages sont au menu des journées de cette rencontre, a-t-on indiqué de même source, précisant que le jury composé d'artistes, d'universitaires et des académiciens sélectionneront les trois meilleurs films qui seront honorés à la clôture de la manifestation organisée par la Ligue de wilaya des activités scientifiques et culturelles sous la supervision de la DJS.

# Les courses en direct



**HIPPODROME ÉMIR ABDELKADER - ZEMMOURI**  
**JEUDI 30 DÉCEMBRE 2021 - PRIX : IFT DE VANDEL- TROT ATTELÉ**  
**DISTANCE : 2 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**-TIERCÉ - QUINTÉ**

## Éclair de L'Elle et Colibri du Vivier, en pôle position

Ce jeudi 30 décembre à l'hippodrome de Zemmouri l'écurie Direm se présente en force avec Éclair de l'Elle et Colibri du Vivier qui peuvent sur leur lancée terminer premier et deuxième dans ce prix qui porte le nom d'Ift de Vandel un superbe trotteur, ouvert pour les chevaux demi-sang trotteurs français. Alors que pour la suite du quinté, il y aura Amicalement Nôtre pour former le triplé. À partir de là, cela va être plus ouvert avec Unghai, Athos de Boisney, Éclaire du Margas, Éclaire de Rage, Flora's Secret ou Born Again.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. FUNKY FAMILY.** S'attaque à plus forte partie.

**2. DRAGA D'ALLOUATTE.** Pas pour cette fois-ci.

**3. FLORA'S SECRET.** Elle peut réussir un bon parcours, mais au mieux elle sera cinquième. Outsider.

**4. ÉCLAIRE DU MARGAS.** Il faut se méfier de ce coursier, sa victoire en dernier lieu n'est pas insignifiante. Outsider séduisant. Méfiance il peut figurer pour une place.

**5. ATHOS DE BOISNEY.** Il vient de surprendre lors du quinté de la semaine passée, il peut récidiver.

**6. ÉCLAIRE DE RAGE.** Elle court à

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	DRIVERS	DIST	ENTRAÎNEURS
W. SMIDA	1	FUNKY FAMILY	MS. CHAUCHE	2425	PROPRIÉTAIRE
MME H. DIREM	2	DRAGA D'ALLOUATTE	M. HAMLIL	2425	PROPRIÉTAIRE
M. BENDJEKIDEL	3	FLORA'S SECRET	AL. BENDJEKIDEL	2425	PROPRIÉTAIRE
M. BOUDJEMAA	4	ÉCLAIRE DU MARGAS	N. HADDOUCHE	2425	B. SLIMI
B. AMRAOUI	5	ATHOS DE BOISNEY	S. FILIRI	2425	PROPRIÉTAIRE
A. CHAABANE	6	ÉCLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2426	MS. CHAABANE
A. AZZOUZ	7	UNGHAI	N. TARZOUT	2425	N. TARZOUT
A. CHAABANE	8	VIPSOS DE GUEZ	N. MEZIANI	2450	MS. CHAABANE
D. SADI	9	BORN AGAIN	S. FOUZER	2450	M. BECHAIRIA
M. BECHAIRIA	10	BEL CANTO DU MONT	A. BENAYAD	2540	PROPRIÉTAIRE
MME H. DIREM	11	ÉCLAIR DE L'ELLE	R. TARZOUT	2450	PROPRIÉTAIRE
A. TIAR	12	AMICALEMENT NOTRE	N. TIAR	2450	PROPRIÉTAIRE
MME H. DIREM	13	COLIBRI DU VIVIER	A. BENHABRIA	2475	PROPRIÉTAIRE

la limite de son parcours. Elle mérite qu'on lui accorde un crédit pour une cinquième place. Outsider intéressant.

**7. UNGHAI.** Il peut faire partie des prétendants aux places il est toujours fidèle et courageux.

**8. VISPOS DE GUEZ.** Ce cheval difficile à manier n'a pas de bons atouts en mains. il peut échouer. Tâche assez difficile.

**9. BORN AGAIN.** Le recul peut lui être fatal, au mieux il sera coché pour une cinquième place.

**10. BEL CANTO DU MONT.** À 2450 mètres, il n'aura pas beaucoup de

chances de figurer. Outsider.

**11. ÉCLAIR DE L'ELLE.** Sur ce parcours, il va être le plus proche du disque d'arrivée. Base de jeu.

**12. AMICALEMENT NÔTRE.** Il va faire partie des prétendants à la

victoire. Base de jeu.

**13. COLIBRI DU VIVIER.** Même à 2475 mètres, il est capable de déranger les meilleurs du lot. Méfiance. il peut surprendre. Sa forme parle pour lui.

### DANS LE CREUX DE L'OREILLE

#### MON PRONOSTIC

**11. ÉCLAIR DE L'ELLE - 13. COLIBRI DU VIVIER - 12. AMICALEMENT NOTRE - 7. UNGHAI - 5. ATHOS DE BOISNEY**

#### LES CHANCES

**4. ÉCLAIRE DU MARGAS - 6. ÉCLAIRE DE RAGE**

## Italie : plusieurs centaines de migrants sauvés débarquent en Sicile



Plus de 500 migrants ont commencé mercredi à débarquer en Sicile (Italie) du navire qui est allé à leur secours, après plus de deux semaines en mer, selon l'agence de presse italienne AGI.

Le ministère italien de l'Intérieur a autorisé le Geo Barents, avec 558 migrants rescapés à son bord, à accoster dans le port d'Augusta, a annoncé le navire, qui a été affrété par Médecins sans frontières (MSF), sur son compte Twitter. Mercredi matin, les migrants ont dans un premier temps été testés au Covid-19, tandis que trois personnes ont été transférées à l'hôpital, selon AGI. Parti le 15 décembre, le Geo Barents a réalisé huit sauvetages, selon MSF. Parmi les migrants secourus se trouvaient une femme enceinte de huit mois, plusieurs mineurs non accompagnés", a expliqué l'ONG sur Twitter. Après les procédures sanitaires et administratives, les migrants seront placés en quarantaine.

Un autre navire, le Sea-Watch 3, affrété par l'ONG allemande Sea-Watch, attend toujours une autorisation pour accoster à son tour. Il compte pour l'heure 440 migrants à son bord, quatre personnes en ont été évacuées mardi. Le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) de l'ONU estime que plus de 114 500 migrants ont réussi à rejoindre l'Europe depuis le début de l'année, se concentrant en Italie, en Grèce, en Espagne, à Chypre et à Malte. Le nombre des arrivées par la mer est supérieur à 2020, année pendant laquelle 95 031 arrivées ont été enregistrées, mais reste cependant très éloigné de la pointe de plus d'un million de personnes observée en 2015. Le HCR estime par ailleurs que 1 839 personnes ont perdu la vie ou ont disparu en tentant la traversée cette année. Mercredi, à l'occasion de son audience générale hebdomadaire au Vatican, le Pape François a qualifié la crise migratoire de "scandale social de l'humanité".

## Deux morts et huit blessés dans un accident de la circulation à Tébessa

Deux (2) personnes sont décédées et huit (8) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, mercredi, dans la commune de Morsott relevant de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris auprès des services de la direction de la Protection civile (DPC). Les services de ce corps constitué des unités secondaires des villes de Morsott et d'El-Aouinet, soutenus par ceux de l'unité du secteur de la localité de Hemamet, ont intervenu pour cet accident qui s'est produit sur la route nationale (RN) 16 dans son segment reliant la daïra de Morsott et la commune de Boulhaf Dir,



plus exactement au lieu-dit "Douar Khemaysiya" dans la localité de Morsott, a précisé un communiqué émanant de la cellule de l'information et de la communication de la

DPC. L'accident, a fait savoir le même document, est une collision entre un taxi assurant la liaison entre les wilayas de Tébessa et d'Annaba et un véhicule de tou-

risme. Le même accident, a provoqué la mort d'une fille âgée de 18 ans et un homme (63 ans) dont les dépouilles ont été acheminées vers la morgue de l'établissement hospitalier de la commune de Morsott, a souligné la même source. Le même communiqué a encore indiqué que huit (8) autres personnes âgées entre 7 et 62 ans, ont été blessées. Ces dernières, a-t-on ajouté, ont été évacuées vers le service des urgences médicales du même établissement de santé afin de bénéficier des soins médicaux nécessaires. Il est à noter qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents, pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

## Arrestation d'un dangereux trafiquant de drogue, saisie de 49 g de cocaïne à Oran



Les services de police de la wilaya d'Oran ont arrêté un dangereux trafiquant de drogue dure et saisi 49 grammes (g) de cocaïne, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. L'opération a été effectuée sur la base d'informations confirmées parvenues aux services de la police de la 15e sûreté urbaine, faisant part d'un individu qui vendait de la drogue dure en milieu urbain, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Après accomplissement des procédures judiciaires auprès du Procureur de la République

prés le tribunal d'El Othmania et surveillance de ses mouvements, le mis en cause a été arrêté et 49 grammes de cocaïne trouvés dans son domicile, 4 comprimés psychotropes et une somme de 33 500 DA ont été saisis. Une procédure judiciaire a été engagée contre le mis en cause pour le déférer devant la justice pour trafic de drogue dure.

## Relizane : quatre communes privées d'eau potable

Quatre communes de la wilaya de Relizane enregistrent, mercredi, des perturbations et une suspension de leur alimentation en eau potable, en raison d'une panne du courant électrique, a-t-on appris de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette panne du courant électrique touche la station de pompage alimentant les communes de Béni Zentis, Mediouna, Sidi M'hamed Benali et Mazouna. La même unité a souligné que les équipes de maintenance s'attèlent actuellement à réparer la panne technique en vue d'accélérer la reprise de l'opération d'alimentation en eau potable de ces régions. L'unité de l'ADE de Relizane a tenu à rassurer ses abonnés que l'alimentation en eau potable reprendra normalement après la fin des travaux de maintenance

## Le 4e Forum des athlètes algériens jeudi à Alger

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) organise, jeudi à l'hôtel Al Aurassi (Alger), la 4e édition du Forum des athlètes, inscrit dans le plan d'action de l'instance olympique, a-t-on appris mercredi auprès du membre de l'exécutif, Yacine Silini. Initiée par la commission des athlètes du COA, la rencontre à laquelle tous les membres de l'exécutif du comité prendront part, sera rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des sports, Abderezak Sebgag et de personnalités sportives. Elle traitera de plusieurs thèmes qui seront animés par plusieurs conférenciers et



débatteurs par les parties concernées. "Ce forum est ouvert à tous les présidents des fédérations sportives nationales qui sont appelés

également à déléguer jusqu'à trois de leurs athlètes pour y participer. Il sera question de débattre, entre autres, de la prépa-

ration des athlètes pour les Jeux Méditerranéens d'Oran-2022, les Jeux Olympiques-2024, l'après carrière des athlètes", a indiqué à l'APS, Yacine Silini, président de la commission des athlètes du COA. Le forum devra prendre fin avec des propositions qui porteront sur une nouvelle approche qui soit plus réellement efficace et joindre les efforts pour une meilleure maîtrise.

### MISE AUX POINGS

«L'Algérie ne restera pas les bras croisés et recourra à tous les moyens légaux et les mécanismes juridiques pour défendre les droits spoliés de centaines de citoyens algériens dépossédés de leurs biens au Maroc sans aucune indemnité»

Amar Belani, envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb



**Le Courrier**  
d'Algérie  
Quotidien national d'information  
Edité par l'Eurl Millénum Presse  
Siège social :  
Maison de la presse Kouba - Alger  
R.C. : N° 01 B 00 151 30  
Compte bancaire :  
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :  
Ahmed TOUMIAT  
Administration-publicité :  
Tél. / Fax. : 023 70 94 27  
Rédaction :  
Tél. : 023 70 94 35  
023 70 94 22  
023 70 94 30  
023 70 94 31  
Fax. : 023 70 94 26

Composition :  
PAO Le Courrier d'Algérie  
Publicité-ANEP :  
1, Avenue Pasteur-Alger  
Tél. : 021 73 76 78  
Fax : 021 73 95 59  
Impression :  
- Centre : SIA  
- Est : SIE  
- Ouest : SIO  
Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux  
Tizi Ouzou :  
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine  
Tél. / Fax. : 026 20 20 66  
Oran :  
6, avenue Khedim Mustapha  
Tél. / Fax. : 041 39 45 73  
Bouira :  
Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf -  
Bouira.  
Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :  
redaction\_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé  
Vent : 9 km/h  
Humidité : 76 %



Dans la nuit : Nuageux  
Vent : 4 km/h  
Humidité : 92 %

Dohr : 12h51  
Assar : 15h23  
Maghreb : 17h44  
Icha : 19h09

Vendredi 26  
djoumad el oula  
Sobh : 06h28  
Chourouk : 08h01

RÉSOLUTION DE LA CRISE EN LIBYE

## Fin d'année en queue de poisson

De la conférence de Berlin I tenue janvier 2021 suivie de Berlin II en juin d'après jusqu'à la réunion des pays voisins en septembre dernier, en passant par les nombreuses autres sessions de discussions libyennes, le processus de crise en Libye n'a jamais atteint un tel stade du retour au dialogue et à la légalité institutionnelle.

Le 5 février 2021 a été couronné ainsi par la mise en place du Gouvernement d'unité nationale et du Conseil présidentiel, par le Forum de dialogue libyen (FDPL) à Genève, sous l'égide de l'ONU. Un tournant décisif dans le processus de règlement politique de la crise après avoir été, des années durant, miné par des frictions et des ambitions disproportionnées internes et des velléités d'ingérence extérieure.

Ces autorités de transition se sont fixées des objectifs, à savoir la réunification des institutions, l'amélioration des conditions des citoyens, l'amélioration



des conditions sécuritaires et la relance économique dans le pays.

Toutefois, à cause de divergences, des engagements, à l'image de ceux de la réconciliation, la réunification de l'armée, le démantèlement des milices et des forces étrangères, l'adoption d'une Constitution, n'ont pas été menés à terme. Les démarches pour le retrait des 20 000 combattants étrangers du sol libyen, res-

tent ainsi un défi à relever pour 2022, dont la Turquie dispose d'un grand nombre de mercenaires suivie du Soudan, le Niger et le Tchad, qui n'ont donné aucun accord à ce sujet.

Durant l'année 2021 toutefois, on a assisté à un retour de la crise en Libye sur la scène internationale où le chef du gouvernement, le président du Conseil présidentiel et la ministre des Affaires étrangères, ont participé à plusieurs rencontres formelles auxquelles ils étaient conviés.

L'un des objectifs suprêmes du Gouvernement de transition, l'organisation des élections législatives et présidentielle a été mis sur les rails. Ainsi, les préparatifs des élections générales ont été confiés à la Haute commission électorale nationale (HNEC). Dans un premier lieu, il a été question d'organiser l'élection présidentielle dont la date a même été fixée pour le 24 décembre dernier. Hélas, elle n'a pas eu lieu faute de consensus, surtout avec les candidatures annoncées de Khalifa Haftar et de Seïf El-Islam Kadhafi (fils du Guide). À présent, même la dernière réunion du Parlement libyen à l'Est, Tobrouk, n'a pas débouché sur la fixation d'un nouveau calendrier dont la date du 24 janvier 2022 proposée par la HNEC a été rejetée.

Farouk Bellili

ANP

## Mise en échec d'introduction de plus 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mené, du 22 au 28 novembre 2021, plusieurs opérations ayant permis de déjouer des tentatives d'introduction de plus 14 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc, selon un bilan rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 22 au 28 décembre 2021, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contre-carrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés

de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2ème et 3ème Régions militaires (RM), 11 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à 14 quintaux et 56,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 8 autres narcotrafiquants ont été arrêtés en possession de 53,5 kilogrammes de la même substance ainsi que de 96 708 comprimés psychotropes lors de diverses opérations exécutées à travers les autres RM", ajoute le communiqué du MDN. Par ailleurs, "des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et Tindouf, 107 individus et saisi un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un (1) chargeur de munitions, 9 véhicules, 172 groupes électrogènes, 94 marteaux-piqueurs, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpailla-

ge illicite ainsi que 14,4 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, alors que 5 autres individus ont été arrêtés et deux (2) pistolets de fabrication artisanale, 18 fusils de chasse, 237 660 paquets de tabacs et 2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis à Adrar, Oum El Bouaghi, Batna, Biskra, Laghouat, El Oued, Sétif et Tipaza", ajoute le communiqué du MDN, relevant en outre que "les Garde-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de quantités de carburant s'élevant à 62 984 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Tindouf, Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar". Dans un autre contexte, "les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 267 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 39 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à El-Oued, Tindouf et Tlemcen".

R. N.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

## Abdelmadjid Zaâlani remplace Bouzid Lazhari

Abdelmadjid Zaâlani a été élu hier à la majorité président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), en remplacement de Bouzid Lazhari.

L'élection s'est déroulée au siège de la Cour suprême (Alger), au terme de la cérémonie d'installation des 38 membres du CNDH, qui s'est déroulée en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, du conseiller du président de la République chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, et du Premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Justice a affirmé qu'avec l'installation des membres du Conseil national des droits de l'Homme "l'Etat a posé un nouveau jalon dans le renforcement des droits et des libertés" dans le cadre du "parachèvement de l'édifice institutionnel conformément aux dispositions de la Constitution du 1er novembre 2020 et au titre de la démarche globale du Programme du président de la République visant à doter l'Algérie d'institutions fortes et pérennes à même de consacrer l'Etat de droit".

APS

## RECRUTEMENT

Le Courrier d'Algérie recrute un correspondant de presse confirmé pour la wilaya de Constantine. Les candidats intéressés peuvent envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse e-mail : [redaction\\_courrier@yahoo.fr](mailto:redaction_courrier@yahoo.fr)

## SOUS-RIRE

Pétrole  
Le Brent dépasse les 75 dollars le baril ...

